



Programme d'Appui aux PME/PMI  
et à la Maîtrise des Technologies  
d'Information et de Communication (PME II)

# REVUE DE PRESSE

Du 21 au 25 Juillet 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne  
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger  
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : [contact@algerie-pme2.dz](mailto:contact@algerie-pme2.dz)  
[www.algerie-pme2.dz](http://www.algerie-pme2.dz)

## SOMMAIRE

<b>Environnement de la PME</b>	
Durant les cinq premiers mois de 2013 : Baisse des exportations et hausse des importations	<b>P4</b>
Importation d'orge et du blé tendre : L'Algérie profite de la baisse des prix, selon l'OAIC	<b>P6</b>
Commerce : les exportations en baisse continue	<b>P7</b>
Dispositifs de l'ANDI : 109 projets bénéficient de décisions d'octroi d'avantages à Adrar	<b>P9</b>
Exportations : Recul de plus de 5% au premier semestre	<b>P10</b>
Créé par décision du ministère de l'industrie Un comité de développement de l'industrie locale dans chaque wilaya	<b>P12</b>
Extension de la zone industrielle de Sidi Khaled (Bouira) Des hectares de terres agricoles entièrement saccagés	<b>P14</b>
Sécurité alimentaire et réduction des importations : le désaveu !	<b>P16</b>
Stratégie de développement à l'horizon 2030 l'Algérie en quête d'un nouveau régime de croissance	<b>P17</b>
Bouira : Une série de projets pour booster le développement de la commune de Chorfa	<b>P19</b>
<b>IMPORTATIONS DE VÉHICULES</b> Les statistiques explosent	<b>P21</b>
Appel à candidatures pour la sélection de 60 porteurs de projets au profit des pays du Maghreb	<b>P23</b>
Sellal inaugure et lance plusieurs projets à Tindouf	<b>P24</b>
Les importations ont atteint un chiffre record de 28,35 milliards de dollars depuis janvier Menace sur les réserves de changes	<b>P26</b>
<b>TIC</b>	
L'Algérie et le marché de la téléphonie mobile : 5e rang à l'échelle du continent	<b>P28</b>
L'arrêté ministériel signé, l'appel d'offres lancé en août La 3G opérationnelle fin novembre	<b>P30</b>
El-Bayadh : Pose avant fin 2013 de liaisons en fibre optique sur plus de 300 km	<b>P32</b>
<b>AVEC SES 37.692.000 ABONNÉS</b> L'Algérie verra une véritable réussite de la 3G	<b>P33</b>
Azouaou Mehmel, P-DG d'Algérie Télécom, à "Liberté" "Nous œuvrons à rattraper le retard"	<b>P35</b>
Le lancement de la 3G et de la 3G+ le 1er décembre 2013, selon Benhamadi	<b>P39</b>
La 3 G à partir du 1er décembre prochain	<b>P40</b>
La 3G et la 3G+ en décembre 2013	<b>P42</b>
Introduction de la 3G et 3G+ en décembre : le gouvernement ira sans Djezzy	<b>P44</b>
Développement du projet "e-procurement" Modernisation des procédures de passation des marchés publics	<b>P45</b>

## SOMMAIRE suite ...

<b>FINANCEMENT</b>	
La BNA centralise son réseau d'agences et améliore ses prestations	<b>P46</b>
Finances publiques : la «définition» d'une nouvelle stratégie de dépense entravée	<b>P47</b>
<b>COOPERATION / INTERNATIONAL</b>	
Algérie-Etats-Unis : société mixte spécialisée dans les aciers légers pour constructions	<b>P49</b>
Construction industrielle : signature lundi de deux accords de partenariat algéro-portugais	<b>P51</b>
Habitat : Partenariat algéro-américain pour la réalisation de constructions	<b>P52</b>
Construction métallique : signature de deux accords de partenariat algéro-portugais	<b>P53</b>
Industrie Partenariat algéro-américain dans la construction	<b>P54</b>
Le pacte d'actionnaire signé hier Une société algéro-américaine pour la fabrication d'aciers légers	<b>P55</b>
Construction : Une société algéro-américaine : pour produire l'acier léger	<b>P56</b>
Partenariat algéro-américain : Société mixte spécialisée dans les aciers légers pour constructions	<b>P58</b>
Innovation et soutien aux entrepreneurs algériens Partenariat ANDPME-Nedjma	<b>P60</b>
Fabrication d'équipements de stockage d'hydrocarbures et d'habillage pour bâtiments Batimetal et l'ENCC s'allient avec les Portugais	<b>P61</b>
Les sociétés de gestion et des participations en quête de partenariats pour relancer leur production	<b>P62</b>
Partenariat algéro-italien dans le stockage des céréales	<b>P64</b>
Forum de partenariat franco-algérien les 28 et 29 mai à Alger Le Bilan d'Ubifrance Algérie	<b>P65</b>
Accord de partenariat algéro-italien : Développement des installations de stockage de céréales	<b>P67</b>
Stockage céréalier : création d'une société mixte algéro-italienne	<b>P69</b>
<b>EVENEMENTS</b>	
17e salon "ecomondo" en Italie : L'Algérie invitée en novembre	<b>P70</b>
7e salon du véhicule industriel et utilitaire : La technologie de pointe à la une	<b>P71</b>

## ENVIRONNEMENT DE LA PME

Support	LE MAGHREB	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Durant les cinq premiers mois de 2013 : Baisse des exportations et hausse des importations</b>		

*Désormais rien ne va pour l'économie nationale. En effet, les exportations algériennes poursuivent leur baisse. Le recul est de 5,42 % au cours du premier semestre de 2013.*



**D**ans la même période, les recettes des hydrocarbures ont également baissé, indique un bilan des Douanes. Cette baisse est-elle conjoncturelle ou bien structurelle? C'est la question qui se pose avec l'inquiétante baisse du volume des exportations d'hydrocarbures, dans un marché international, où les prix du pétrole restent quand même attractifs pour le brut algérien

Les exportations algériennes ont atteint 35,90 milliards de dollars (mds usd) au premier semestre 2013 contre 37,96 mds usd durant la même période de 2012, en baisse de 5,42%, a précisé le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes algériennes. Toutefois, la même source a affirmé qu'en dépit de ce recul, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de près de 7,56 mds usd au 1er semestre 2013 contre 13,93 mds usd à la même période de l'année dernière, en baisse de plus de 45%. Quant aux importations, elles se sont établies à 28,35 mds usd durant les six premiers mois de 2013 contre 24,02 mds usd à la même période en 2012, en hausse de 17,99%, précise le CNIS. Ce tassement des exportations s'explique essentiellement par un recul de plus de 7% des exportations d'hydrocarbures de 22,7% des produits bruts et de 11,1% des biens d'équipements industriels, ajoute le centre. Les produits bruts et les biens d'équipements industriels n'ont représenté que 0,17% et 0,04% de la structure globale des exportations algériennes les six mois 2013, selon la même source.

Quant aux hydrocarbures, ils ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 96,09% du volume global des exportations, soit 34,50 mds usd au 1er semestre 2013 contre 37,12 mds usd à la même période de l'année écoulée, en baisse de 7,05%, précise encore la même source.

Les cours du brut ont reculé durant les premiers mois de cette année, notamment en avril dernier, où ils sont passés sous le seuil des 100 dollars le baril, relèvent les experts qui expliquent cette tendance par un regain d'inquiétudes sur la demande mondiale. Ces derniers jours, les cours du brut se sont améliorés, se stabilisant autour de 108 dollars le baril,

encouragé notamment par les signes d'une accélération de l'activité aux Etats-Unis, la chute des réserves de pétrole dans ce pays et la crise politique en Egypte.

Il est à rappeler qu'en 2012, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 27,18 mds usd contre 26,24 mds usd en 2011, en hausse de 3,6%. Cette légère amélioration est due à une "relative stabilité" des flux des importations et une hausse des exportations du pays. Apparemment l'Algérie continue de récolter les mauvaises notes en matière d'économie, En effet, celle-ci demeure très dépendante de la rente hydrocarbures et des importations, ce qui risque de créer, à long terme, une autre crise économique semblable à celle de 1986.

Lila Soltani.

Support	LE MAGHREB	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Importation d'orge et du blé tendre : L'Algérie profite de la baisse des prix, selon l'OAIC</b>		

L'Office algérien des céréales (OAIC) a saisi l'opportunité de la baisse des prix sur le marché international pour effectuer des achats de blé tendre et d'orge afin de renforcer le stock stratégique du pays en céréales, a indiqué le directeur général de l'Office, Mohammed Belarbi. "Nous avons saisi l'occasion de la baisse des prix des céréales sur le marché international pour acheter de l'orge et du blé tendre", a expliqué M. Belarbi à l'APS sans vouloir donner de chiffres sur les quantités achetées. L'embarcation de ces achats, qui devraient couvrir les besoins du pays jusqu'à la mi-janvier 2014, se fera entre octobre et novembre prochains, a-t-il ajouté.

Les prix des céréales sont en net repli actuellement par rapport à l'an dernier, incitant les pays importateurs à effectuer des appels d'offres, selon les experts du marché céréalier. Sur l'Euronext, le marché européen des céréales, les prix étaient en baisse ces derniers jours. Cette baisse est due principalement aux prévisions à la hausse de la production céréalière mondiale qui devrait s'établir à 2,479 milliards de tonnes en 2013, en hausse de 7% par rapport à l'an dernier, selon le dernier rapport de la FAO. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé la production mondiale de blé pour cette année à 704 millions de tonnes, soit une hausse de 6,8% qui compense largement la réduction de l'année précédente et représente le plus haut niveau jamais atteint.

La facture des importations algériennes de blé a augmenté de 8,48% durant les cinq premiers mois de l'année en cours à 913,34 millions de dollars contre 841,88 millions de dollars à la même période en 2012, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) relevant des Douanes. En volume, les importations de blé tendre et dur ont atteint 2,451 millions de tonnes les cinq premiers mois de 2013, contre 2,586 millions de tonnes à la même période de 2012, soit une baisse de 5,22%. L'Algérie a importé, durant cette période de référence, 1,942 million de tonnes de blé tendre contre 1,918 million de tonnes à la même période en 2012. Les importations de blé dur étaient de 501 737 tonnes durant les cinq premiers mois de 2013, contre 668 352 tonnes durant la même période de l'année précédente.

Ilyas Dhib.

Support	EL WATAN	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Commerce : les exportations en baisse continue</b>		

*Le recul des exportations s'explique essentiellement par une perte de 7% des exportations d'hydrocarbures et de 22,7% des produits bruts.*



**D**ominées à hauteur de 98% par les hydrocarbures, les exportations algériennes n'arrivent non seulement pas à se diversifier, mais aussi à maintenir les niveaux élevés réalisés ces dernières années. Selon des chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS), repris par l'APS, «les exportations algériennes ont atteint 35,90 milliards de dollars au premier semestre 2013, contre 37,96 milliards de dollars durant la même période de 2012, soit en baisse de 5,42%».

Ce tassement des exportations s'explique essentiellement par un recul de plus de 7% des exportations d'hydrocarbures de l'Algérie, de 22,7% des produits bruts et de 11,1% des biens d'équipements industriels, ajoute le centre. Les produits bruts et les biens d'équipements industriels n'ont représenté que 0,17% et 0,04% de la structure globale des exportations algériennes durant les six mois 2013. Quant aux hydrocarbures, elles ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 96,09% du volume global des exportations, soit 34,50 milliards de dollars au 1er semestre 2013, contre 37,12 milliards de dollars à la même période de l'année écoulée, en baisse de 7,05%, précise le CNIS.

Les exportations hors hydrocarbures, qui restent faibles avec 3,91% du volume global de la structure, soit une valeur de 1,4 milliard de dollars, ont enregistré une hausse de 66,23% durant les six premiers mois de l'année 2013 et par rapport à la même période en 2012. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par les demi-produits, les biens alimentaires, les produits bruts, les biens d'équipements industriels et les biens de consommation non alimentaires. La hausse de 17,99% des importations algériennes durant le 1er semestre 2013 s'explique par une augmentation générale des produits importés à l'exception des produits bruts qui ont reculé de 2,7% pour totaliser 676 millions.

En effet, la plus remarquable hausse (91,15%) a été enregistrée par les produits énergétiques et les lubrifiants pour un montant de 2,59 milliards de dollars, les biens d'équipements agricoles (+52%), les biens de consommation non alimentaires (+15%), et les biens alimentaires (+14,96%). D'autres produits importés ont également connu des hausses, mais de moindre importance. Il s'agit notamment des demi-produits (7,9%) totalisant 5,87 milliards de dollars.

Il est à noter par ailleurs que l'Algérie a réalisé un excédent commercial de près de 7,56 milliards de dollars au 1er semestre de l'année, contre 13,93 milliards de dollars à la même période de l'année dernière, en baisse de plus de 45%, précise le CNIS.

De janvier à juin 2013, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas et les Etats-Unis. Au 1er semestre 2013, les ventes de l'Algérie à la Grande-Bretagne ont connu une «importante» évolution de 171,46%, ce qui lui a permis d'occuper la 3e place parmi les principaux clients de l'Algérie après l'Espagne, classée première avec une évolution de 27,34% contre la 3e place à la même période en 2012. Quant aux fournisseurs, sans surprise, la première place est revenue à la France, suivie de la Chine qui devient le second fournisseur de l'Algérie, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

Lyès Mechti



Support	EL MOUDJAHID	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Dispositifs de l'ANDI : 109 projets bénéficient de décisions d'octroi d'avantages à Adrar</b>		

*Pas moins de 109 projets d'investissements ont bénéficié de décisions d'octroi d'avantages de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) durant le premier semestre de 2013, dans la wilaya d'Adrar*



**P**as moins de 109 projets d'investissements ont bénéficié de décisions d'octroi d'avantages de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) durant le premier semestre de 2013, dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris hier auprès du guichet unique décentralisé de l'ANDI à Adrar.

Totalisant un investissement de plus de 4 milliards de dinars et générant 1.090 emplois, ces projets sont versés pour près de la moitié, soit 51, dans le secteur du transport, suivi de ceux du bâtiment et travaux publics (41), des services (13), du tourisme et de l'industrie (2 chacun), a-t-on précisé.

Sur ces 109 projets de PME, 106 relèvent du secteur privé et 3 du secteur public, a-t-on ajouté en soulignant que 70 de ces projets d'investissement sont de nouvelles créations et les 39 autres des extensions de capacités de production d'entités économiques déjà existantes.

Publié dans : ANDI

Support	LIBERTE	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Exportations : Recul de plus de 5% au premier semestre</b>		

*Les exportations algériennes ont atteint 35,90 milliards de dollars (mds USD) au premier semestre 2013, contre 37,96 mds USD durant la même période de 2012, en baisse de 5,42%, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.*



**E**n dépit de ce recul, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de près de 7,56 mds USD au 1er semestre 2013 contre 13,93 mds USD à la même période de l'année dernière, en baisse de plus de 45%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes. Quant aux importations, elles se sont établies à 28,35 mds USD durant les six premiers mois de 2013 contre 24,02 mds USD à la même période en 2012, en hausse de 17,99%, précise le Cnis.

Ce tassement des exportations s'explique essentiellement par un recul de plus de 7% des exportations d'hydrocarbures de l'Algérie, de 22,7 % des produits bruts et de 11,1% des biens d'équipements industriels, ajoute le centre. Les produits bruts et les biens d'équipements industriels n'ont représenté que 0,17% et 0,04% de la structure globale des exportations algériennes les six mois 2013, selon la même source. Quant aux hydrocarbures, elles ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 96,09% du volume global des exportations, soit 34,50 mds USD au 1er semestre 2013 contre 37,12 mds USD à la même période de l'année écoulée, en baisse de 7,05%, précise encore la même source. Les cours du brut ont reculé durant les premiers mois de cette année, notamment en avril dernier où ils sont passés sous le seuil des 100 dollars le baril, relèvent les experts qui expliquent cette tendance par un regain d'inquiétudes sur la demande mondiale. Ces derniers jours, les cours du brut se sont améliorés, se stabilisant autour de 108 dollars le baril, encouragés notamment par les signes d'une accélération de l'activité aux Etats-Unis, la chute des réserves de pétrole dans ce pays et la crise politique en Egypte.

Exportation hors hydrocarbures : hausse de 66%

Les exportations hors hydrocarbures, qui restent faibles avec 3,91% du volume global de la structure, soit une valeur de 1,4 milliard USD, ont enregistré une hausse de 66,23% durant les six premiers 2013 et par rapport à la même période en 2012. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par les demi-produits (1,06 milliards

USD, +66%), les biens alimentaires (251 millions USD, +156%) , les produits bruts (61 millions USD, -22,7%), les biens d'équipements industriels (16 millions USD, -11,1%) et les biens de consommation non alimentaires (11 millions USD, +83,3%). La hausse de 17,99% des importations algériennes durant le 1er semestre 2013, s'explique par une augmentation générale des produits importés à l'exception des produits bruts qui ont reculé de 2,7% pour totaliser 676 millions. En effet, la plus remarquable hausse (91,15%) a été enregistrée par les produits énergétiques et les lubrifiants pour un montant de 2,59 mds USD, les biens d'équipement agricoles (+52%), soit 245 millions USD, les biens de consommation non alimentaires (+15%), soit 5,46 mds USD et les biens alimentaires (+14,96%), soit 5,05 mds USD. D'autres produits importés ont également connu des hausses mais de moindre importance. Il s'agit notamment des demi-produits (7,9%) totalisant 5,87 mds USD. De janvier à juin 2013, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne (5,39 mds), l'Italie (5,13 mds), la Grande-Bretagne (4,51 mds), la France (3,66 mds), les Pays-Bas (2,71 mds) et les Etats-Unis (2,60 mds USD). Au 1er semestre 2013, les ventes de l'Algérie à la Grande-Bretagne ont connu une «importante» évolution de 171,46%, ce qui lui a permis d'occuper la 3e place parmi les principaux clients de l'Algérie après l'Espagne, classée premier avec une évolution de 27,34% contre la 3e place à la même période en 2012. Quant aux fournisseurs, sans surprise, la première place est revenue à la France (3,33 mds USD), suivie de la Chine qui devient second fournisseur de l'Algérie (3,31 mds), l'Espagne (2,72 md), l'Italie (2,51 md), et l'Allemagne (1,33 md). En 2012, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 27,18 mds USD contre 26,24 mds USD en 2011, en hausse de 3,6%.

Publié dans : Exportations, Douanes algériennes, Douanes

Support	LIBERTE	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Créé par décision du ministère de l'industrie</b> <b>Un comité de développement de l'industrie locale dans chaque wilaya</b>		

**L**e ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement a décidé de mettre en place dans chaque wilaya, un Comité de développement de l'industrie locale (Codil), sous l'autorité du wali, chargé de la promotion locale et de l'investissement, de l'accompagnement de l'entreprise, de la facilitation et de l'amélioration du climat des affaires.

Le comité a pour tâche d'identifier les opportunités d'investissement, "susciter le portage de projets et impulser la dynamique industrielle", lit-on dans une décision n°4 signée par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani. Il peut être saisi par tout industriel et investisseur de questions relatives à leurs projets. Le comité aura pour rôle d'assister l'investisseur dans ses démarches auprès des organismes et institutions concernés par son projet d'investissement et d'assurer au porteur de projet les facilitations de nature à permettre la réalisation de l'investissement dans les meilleures conditions. Il est également chargé de porter à la connaissance des autorités et organismes locaux les faits générateurs de lenteurs et d'entraves administratives et tout autre dysfonctionnement constaté et de nature à retarder la réalisation des investissements productifs.

Autre rôle que confère la décision au Codil : "formuler toute proposition pertinente visant à améliorer le fonctionnement des services locaux concernés par ses missions." En clair, et pour reprendre les experts, ces comités seront chargés au niveau local et régional d'animer économiquement les territoires. Le comité est animé par le directeur l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Il est composé de responsables et de représentants locaux des agences, organismes et instituts relevant de la tutelle du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

La décision cite, entre autres, le guichet unique décentralisé de l'Andi, le centre de facilitation de la wilaya, la pépinière de la wilaya l'Andpme, l'Aniref, Algerac, Ianor, Inapi, ONML, le Centre technique industriel et le Fonds de garantie des crédits aux PME. La décision ne site aucune représentation du monde entrepreneurial, même pas la Chambre de commerce et d'industrie algérienne (Caci).

Il est simplement dit que le comité peut faire appel aux autres institutions ou personnes susceptibles de l'assister dans ses missions. Les organisations patronales, qui ont toujours revendiqué la nécessité de les impliquer, non seulement dans l'élaboration des politiques de développement mais aussi dans leur mise œuvre, seront certainement déçues. Et puis, que deviendront les directions de wilaya de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement créées à la faveur du décret n°11-19 du 25 janvier 2011 ? N'y a-t-il pas de chevauchement de prérogative ? En tout état de cause, le Comité de développement de l'industrie locale se réunit au moins une fois par mois. Ses réunions sont sanctionnées par un compte rendu.

Un rapport est transmis par courrier électronique au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Le rapport en question doit porter, entre autres, sur la situation du développement de l'industrie locale, les progrès enregistrés, les contraintes rencontrées, les solutions apportées et les situations en suspens nécessitant un appui et soutien auprès d'organismes, institutions bien identifiées.

Meziane Rabhi

Support	LIBERTE	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Extension de la zone industrielle de Sidi Khaled (Bouira) Des hectares de terres agricoles entièrement saccagés</b>		

*Idem pour les centaines d'oliviers qui seront prochainement la proie des bulldozers pour permettre une extension de cette zone industrielle.*



Oued El-Berdi a de tout temps fait la renommée de l'agriculture dans la wilaya de Bouira, même après l'implantation de la zone industrielle de Sidi Khaled dans cette commune, située à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira. Le visiteur pourra apercevoir de vastes oliveraies et des terres fertiles à perte de vue. Plaines où la céréaliculture demeure prédominante et qui ont toujours été savamment entretenues. Pendant trente années, plusieurs domaines agricoles appartenant à des privés ont été exploités, valorisés, fructifiés et en parallèle oubliés par les autorités locales. Ces terres disposant d'actes de propriété datant de 1936 ont été, dans un premier temps, attribuées à l'Urbab par un arrêté d'expropriation en date du 18 avril 1983. Une partie de ces terres a été ensuite cédée en 2012 au profit des Domaines. Les responsables de cette institution ont jugé qu'il était urgent d'entamer la parcellisation et les travaux d'implantation des investisseurs. Une urgence revenue au goût du jour avec, en date du 15 juillet, la présence des forces de l'ordre dépêchées spécialement pour forcer l'exécution malgré l'opposition des propriétaires et exploitants réels de ces terres.

Un retard ou omission de la part de l'Etat qui n'a lésiné sur aucun moyen pour développer l'extension de la zone industrielle de Sidi Khaled. Pour les membres de la famille Merzouki Messaoud et consorts dont les terrains sont touchés par cette expropriation, il s'agit là d'une volonté de nuire qui ne dit pas son nom. "Comment se fait-il que ces terres fertiles que nous exploitions avant et après 1983, à ce jour déjà et depuis plusieurs générations se retrouvent 'en urgence' dévastées par des bulldozers ? Où est l'urgence de cette situation alors que nos récoltes sont à peine engrangées ?" Il est vrai que voir ces terres arables et hautement fertiles se retrouver en quelques heures à peine transformées en un immense terrain vague demeure inexplicable aux yeux des exploitants.

"Cela explique la divergence à résultante néfaste, dans l'exécution des différentes politiques économiques actuelles, à savoir porter le cap sur l'agriculture et l'industrie dans les années à venir." Idem pour les centaines d'oliviers qui seront prochainement la proie des bulldozers et ce pour permettre une extension de la zone industrielle de Sidi Khaled.

Une zone depuis sa création n'a pas réussi à attirer beaucoup d'investisseurs, si l'on se fie à l'immense superficie encore inexploitée à proximité de cette zone.

Pour les propriétaires expropriés qui n'ont d'ailleurs toujours pas été indemnisés, car ayant refusé d'être expropriés pour un dinar symbolique, il s'agit d'une absurdité flagrante. "30 ans après une décision, peut-on toujours arguer l'utilité publique de l'époque en disant qu'elle est toujours d'actualité ? Je pense au contraire qu'en travaillant, en valorisant et en gardant productives ces terres, c'est nous, exploitants, qui avons servi l'intérêt public pendant cette longue durée, en préservant le site au moment où les différentes politiques d'investissement de l'Etat n'ont pas eu d'incidence sur cette zone, hormis l'entrave aux exploitants d'élargir et de développer l'activité agricole, et ce, par l'arrêté d'expropriation de 1983 qui constitue un blocage bureaucratique." Plusieurs recours ont été introduits devant la justice par les exploitants de ces terres, mais à l'heure actuelle, les bulldozers sont toujours à pied d'œuvre.

Hafidh B.

Support	EL WATAN	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Sécurité alimentaire et réduction des importations : le désaveu !</b>		

*Les mots ne manquent évidemment pas aux responsables pour justifier certaines opérations d'importations lorsque celles-ci deviennent incontournables afin de pallier les faibles performances de la production locale et, du coup, infligent un démenti cinglant au discours officiel miroitant des illusions démesurées avec des chiffres et des bilans constamment positifs.*

**L**a combinaison entre importation et production locale à laquelle est soumise la filière céréalière, à elle seule, confirme ce constat. En pleine campagne moissonnage-battage et au moment où les prévisions tendent vers l'optimisme, tablant sur une production de 55 millions de quintaux, voilà que le directeur de l'OAIC vient de faire part des intentions de l'organisme qu'il dirige à investir le marché international dans la conjoncture actuelle où les cours sont en repli pour procéder à des opérations d'importation afin de reconstituer les stocks stratégiques de l'Algérie.

«Nous avons saisi l'occasion de la baisse des prix des céréales sur le marché international pour acheter de l'orge et du blé tendre», a expliqué le directeur général de l'OAIC dans une déclaration reprise par l'APS ce vendredi, sans pour autant donner plus de détails sur les quantités à acquérir. Que l'OAIC importe des céréales cela n'est guère nouveau, la dépendance de l'Algérie vis-à-vis du marché mondial des céréales étant chronique, notamment en matière de blé tendre dont les besoins de l'Algérie sont quasi exclusivement couverts par les importations. Le plus surprenant, c'est lorsque l'Algérie s'apprête à importer de l'orge alors que cette céréale constitue près de 40% de la production locale, voire plus.

D'ailleurs, la prédominance de l'orge dans la céréaliculture locale a toujours été invoquée pour justifier les faibles rendements en blé. Comment expliquer le recours à l'importation de l'orge en pleine campagne moissons-battage ? Si ce sont les rendements qui risquent d'être en deçà des besoins, qu'en est-il donc de la fiabilité des prévisions qui tablent pour cette année sur une récolte de quelque 55 millions de quintaux ? Autant de questions qui nécessitent des éclairages.

Mohamed Naili



Support	EL WATAN	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Stratégie de développement à l'horizon 2030 l'Algérie en quête d'un nouveau régime de croissance</b>		

*A l'occasion d'une rencontre qui s'est déroulée récemment à Alger, Bachir Messaïtfa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques a mis en relief le danger qui guette l'Algérie si rien n'est fait pour prendre en charge la demande sociale d'une population qui dépassera allègrement les 50 millions d'habitants à l'horizon 2030.*



**I**l faudrait en effet, créer dans un contexte de forte réduction des recettes d'hydrocarbures, pas moins de 10 millions d'emplois nouveaux, construire des centaines de milliers de logements dotés d'équipements collectifs, assurer la formation de millions d'élèves et étudiants et garantir les soins et la sécurité sociale à une population de plus en plus nombreuse et vieillissante. Le tableau est effectivement sombre et porteur de très graves dangers pour la cohésion sociale et la stabilité politique. Si rien de sérieux n'est fait pour prendre du mieux possible cette demande sociale en constante augmentation, de graves troubles politiques et sociaux seraient, en conséquence, fortement à craindre.

C'est pourquoi le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre recommande d'agir énergiquement et dès à présent en vue de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de croissance qui ne sera pas uniquement porté par l'Etat, mais par toutes les forces vives de la nation. Un plan d'action en phase avancée d'élaboration qui sera prochainement examiné par le conseil de gouvernement indiquera avec force précision aux opérateurs des divers secteurs structurant notre économie les nouvelles manières d'agir et les outils modernes de gestion à intégrer, pour en finir avec les archaïsmes qui entravent leurs performances productives.

Il faut à tout prix, insiste à juste titre Bachir Messaïtfa, que les principaux acteurs économiques qui constituent les entreprises, les institutions financières et les départements ministériels concernés, intègrent dans leur management les outils modernes de gestion que sont les TIC, les instruments statistiques fiables, l'intelligence économique, l'économétrie ainsi que tous les instruments de veille qui ont permis à des pays, beaucoup moins lotis que le nôtre, d'émerger. Beaucoup reste malheureusement à faire dans ce domaine et si l'état d'esprit rétif au changement qui prévaut aujourd'hui en Algérie continue à sévir, il n'y aura évidemment rien à espérer en termes de renouveau économique.

Notre économie continuera à vivre désespérément des importations, jusqu'à épuisement total de la rente pétrolière qui entame un dangereux déclin. Tout au long des 50 dernières années de l'Algérie post-indépendance, l'économie algérienne n'a jamais fonctionné de manière autonome, car constamment prise en otage par les politiques. S'il y a lieu toutefois de reconnaître que le système socialiste qui a duré jusqu'au milieu des années 80 s'est effondré en raison d'une déferlante mondiale du système capitaliste qui a contraint les autorités algériennes à entamer au plus tôt une transition à l'économie de marché, force est de reconnaître toutefois le manque de détermination des gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays à mener au pas de charge les réformes nécessaires à l'instauration du système de marché pour lequel ils avaient pourtant officiellement pris option. De ce fait, plus de 20 ans après le lancement des réformes de 1988, l'Algérie n'est toujours pas parvenue à mettre en place les instruments les plus basiques de l'économie de marché.

### **1000 milliards de dollars pour les 20 prochaines années**

En effet, en Algérie il n'y a aujourd'hui encore ni marché financier, ni marché des changes, ni marché boursier digne de ce nom, ni marché du travail. Les moyens de paiement sont archaïques et l'octroi de crédits aux entreprises irrationnel. Il est pourtant bien évident que sans ces instruments élémentaires de l'économie de marché, les entreprises ne pourront jamais fonctionner comme d'authentiques firmes à même de vivre de façon autonome de leurs ressources et de créer de la richesse. C'est pourquoi, tous les observateurs de l'économie algérienne s'accordent à dire que rien de sérieux ne se fera tant que ces instruments élémentaires de l'économie moderne ne sont pas mis en place.

A défaut, ce sera toujours l'Etat algérien qui financera le développement économique dont la réalisation sera, comme de coutume, confiée à des entreprises publiques qu'il faudra continuellement renflouer et à des sociétés étrangères payées en devises. Ce modèle de croissance tel que conçu, n'a évidemment aucune chance d'atteindre les objectifs de développement souhaités, car il coûtera très cher à l'Etat (environ 1000 milliards de dollars pour les 20 prochaines années) qui aura beaucoup de mal à mobiliser autant de ressources si comme tout l'indique, les recettes d'hydrocarbures venaient à baisser durablement.

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et les experts ont donc bien raison de plaider pour un nouveau modèle de croissance intégrant toutes les forces vives de la nation en faisant valoir les apports des sciences et de la technologie. Nous demeurons, quant à nous, convaincus que ce nouveau régime de croissance n'aura de chance de voir le jour et d'être correctement mis en œuvre, que s'il est précédé de l'avènement d'un nouveau régime politique qui placera réellement le développement économique et social du pays au cœur de ses préoccupations.

Nordine Grim

Support	L'EXPRESSION	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Bouira : Une série de projets pour booster le développement de la commune de Chorfa</b>		

*La commune de Chorfa, à l'est de Bouira, a bénéficié ces deux dernières années de plus de soixante projets destinés à booster le développement local dans la région, a indiqué jeudi un responsable de cette municipalité..*

« **U**n total de 63 projets a été accordé à Chorfa depuis 2012", a affirmé Chibane Karim, secrétaire général (SG) de l'Assemblée populaire de cette commune, située à une cinquantaine de km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira.

Parmi ces projets figure notamment la réfection d'une partie du réseau d'assainissement d'eau potable (AEP) en raison de la vétusté des anciennes conduites qui remontent à de longues années.

Pour un montant total de 8 millions de dinars, "cette opération porte sur la réhabilitation d'une partie de ce réseau AEP sur une distance de plus d'un km pour assurer une alimentation régulière en eau potable dans cette commune", qui compte au total 17 000 habitants, a-t-il expliqué.

Dans ce même secteur, la municipalité de Chorfa a aussi bénéficié du projet national des grands transferts des eaux du barrage de Tilesdit de Bechloul vers les communes de l'est de la wilaya, ainsi que celles situées dans la partie ouest de la wilaya voisine de Bordj Bou Arréridj (BBA), a ajouté le même responsable.

M. Chibane a tenu à rappeler qu'actuellement, la commune de Chorfa est alimentée à partr de forages et de la source noire (Ainsar Averkane). "Une alimentation qui reste à présent insuffisante", a-t-il déploré.

Outre cette opération, d'autres projets importants concernant d'autres secteurs sont aussi en cours de réalisation à Chorfa, qui "sera bientôt dotée d'une grande salle omnisports malgré le léger retard enregistré dernièrement", a fait savoir le SG de la commune, précisant qu'une enveloppe de 101 millions DA est consacrée pour cette infrastructure.

Dans le secteur de la santé, la mairie de Chorfa a bénéficié également d'un projet d'extension de l'établissement de proximité de la santé publique (EPSP) ainsi que la réalisation d'une polyclinique qui, une fois achevée, "sera équipée afin de prendre en charge les besoins des populations en matière de soins", selon la même source.

En outre, un budget de 13 millions DA a été alloué à une opération d'aménagement urbain au niveau du chef-lieu de la commune. Ce projet porte essentiellement sur la réparation des éclairages publics défaillants, et l'assainissement de la ville, sans évoquer l'aménagement des routes sur une distance de 3 km, d'après les données fournies par le même responsable.

La réalisation d'un marché couvert de proximité est aussi en cours d'exécution, une infrastructure destinée à absorber le commerce informel qui prolifère notamment sur les bords de la route nationale n° 5 qui traverse la commune.

En matière d'habitat, la municipalité a bénéficié d'un quota de 100 logements de type public-locatif qui sont en cours de réalisation au niveau du chef-lieu pour un montant total de 136 millions DA, a-t-on ajouté de même source.

Dans le secteur de la formation professionnelle, Chorfa a pu obtenir le projet d'extension du centre de formation professionnelle existant auquel un budget de 33 millions DA est déjà alloué, a-t-on encore ajouté.

Toufik M.

Support	EL WATAN	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>IMPORTATIONS DE VÉHICULES</b> <b>Les statistiques explosent</b>		

*L'on signale une hausse de plus de 17% de la facture des importations de véhicules au premier semestre 2013.*



**L**a facture des importations de véhicules de l'Algérie a augmenté durant le premier semestre 2013 de 17,38% par rapport à la même période de l'année précédente, selon les Douanes, confirmant ainsi leur tendance haussière entamée depuis trois ans.

Les importations algériennes de véhicules ont atteint 324,63 milliards DA (mds DA), soit environ 4,3 milliards de dollars, durant le premier semestre 2013 contre 276,55 mds DA à la même période en 2012, en hausse de 17,38%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). De janvier à juin 2013, le nombre de voitures importées est passé de 295.113 à 323.321 voitures, soit une hausse de 9,56%, selon les chiffres du centre des Douanes.

Selon le Cnis, la voiture française reste la plus vendue sur le marché algérien, puisqu'elle arrive toujours en tête des achats à l'international de l'Algérie, suivie par le réseau Sovac qui représente le groupe automobile allemand VAG ou Volkswagen Group. Durant ce semestre, le groupe Renault devance son compatriote Peugeot en se classant en tête avec 68.362 unités contre 63.269 véhicules à la même période en 2012 (+8,05%). Peugeot a occupé la seconde place avec 51.297 véhicules contre 28.430 unités durant la même période de comparaison, en hausse de 80,43%, suivi par le groupe Sovac Algérie avec 28.465 unités (+17,07%). La marque japonaise Toyota a devancé également le sud-coréen, Hyundai Motors, durant ce semestre, pour se classer en 4e position avec 21 339 véhicules (+7,41%), suivie par Hyundai qui a vendu 20.407 voitures durant les six premiers mois de 2013, contre 23.497 voitures durant la même période de 2012, reculant de 13,15%. L'explosion des ventes de véhicules automobiles en Algérie, dès l'année 2010, résulte de la très forte hausse de la demande suite aux augmentations des salaires et les rappels massifs dont ont bénéficié des travailleurs et des fonctionnaires, relèvent des analystes. Finalement, ce marché ne donne pas les signaux d'un tassement.

La demande est, bien au contraire, persistante du fait d'un parc automobile national qui est encore en quête de véhicules neufs. Afin de réduire sa facture des importations de voitures qui a atteint un pic de près de 6 milliards de dollars en 2012, l'Algérie avait gelé les crédits destinés à l'achat de voitures et introduit une nouvelle taxe sur l'achat de véhicules neufs.

Un accord portant sur la construction d'une usine du groupe français Renault, à Oran, a été signé en décembre 2012 à Alger afin de produire des voitures en Algérie.

Détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne via la Société nationale des véhicules industriels (Snyi, 34%) et le Fonds national d'investissement (FNI, 17%), et à 49% par le constructeur français, ce joint-venture produira au démarrage 25.000 véhicules/an, puis 75.000 unités avant d'arriver à 150.000 véhicules/an dix ans après le début de la production. En 2012, l'Algérie a importé 568.610 véhicules pour une valeur de 514,43 mds DA contre 390.140 véhicules en 2011 (354,16 mds DA).

Salim BENALIA

Support	LE FINANCIER	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>Appel à candidatures pour la sélection de 60 porteurs de projets au profit des pays du Maghreb</b>		

*L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en méditerranée (ACIM) a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 60 porteurs de projet qui pourront bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour la création de leur entreprise en Algérie, Maroc et en Tunisie.*

L'ACIM invite les créateurs d'entreprises et porteurs de projets d'envoyer leurs dossiers au plus tard le 25 août prochain et les résultats de cette première sélection seront livrés durant la seconde quinzaine de septembre prochain, précise l'agence sur son site web. La deuxième réunion de porteurs de projets s'est tenue le 1er juillet à Marseille (France) pour s'informer sur le dispositif DiaMed d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen DiaMed vise à soutenir le développement économique dans les trois pays du Maghreb. L'accompagnement est strictement réservé aux porteurs de projets d'origine algérienne, marocaine et tunisienne résidant en Europe et souhaitant créer une entreprise dans leurs pays d'origine, précise l'ACIM.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement individuel au Maghreb réalisé par les partenaires locaux et leurs consultants, comprenant une aide aux démarches administratives, d'appui pour l'élaboration du "business plan" et les demandes de financement. Cet accompagnement vise notamment à sécuriser les investissements des porteurs de projets, en leur apportant un appui dans leurs démarches, indique l'agence, précisant que 20 projets par pays seront sélectionnés au total selon des critères bien déterminés.

Ces critères concernent notamment l'adéquation entre le profil et l'expérience du porteur de projet, l'adéquation du projet avec le marché visé, l'état d'avancement du projet et son impact en termes de création d'emplois. D'autres critères sont également décidés par l'ACIM comme le caractère innovant du produit ou services, la viabilité du montage financier et enfin le transfert de compétences, de savoir-faire et de technologie.

Ce dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises pour les diasporas du Maghreb est réalisé dans le cadre du projet DiaMed, financé par la Commission Européenne (EuropeAid) par le programme 2013-2015.

Nacer H.

Support	LE FINANCIER	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>Sellal inaugure et lance plusieurs projets à Tindouf</b>		

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé hier une visite de travail d'une journée dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au cours de laquelle il a inspecté et lancé des projets socio-économiques.*

Lors de cette visite, le Premier ministre a procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs opérations relevant des secteurs de l'agriculture, de l'habitat, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et de sports, des ressources en eau, de l'énergie, et des travaux publics. Le Premier ministre a entamé sa tournée par la visite de l'exploitation agricole «Frères Aissani», au niveau du périmètre agricole Guerrair El-Harth, créé en 1998 à Tindouf dans le cadre du programme de développement agricole.

M. Sellal s'est enquis du fonctionnement de l'exploitation qui s'étend sur une superficie de 17 hectares dont cinq (5) ha réservés à l'oléiculture, la phoeniciculture et la maïsiculture. L'exploitation a bénéficié de la réalisation d'un forage, de trois grandes serres de 400 m<sup>2</sup>, ainsi que de trois bassins d'irrigation de 540 m<sup>3</sup>, a-t-on indiqué. Selon une présentation faite au Premier ministre, l'exploitation en question compte aussi six hangars avicoles d'une capacité de 90.000 poulets, et réalise actuellement trois (3) autres hangars d'une capacité de 90.000 poulets, en plus d'équipements de stockage et de froid, et de fabrication d'aliments. L'exploitation a bénéficié d'un soutien de l'Etat de près de 6,7 millions DA. Sur site, M. Sellal a procédé à une remise de titres de concession et un lot de kits solaires à des agriculteurs du périmètre de Guerrair El-Harth, pour un coût de 7 millions DA puisés du fonds de lutte contre la désertification et de développement des régions des Hauts-plateaux et du Sud, afin d'améliorer le cadre de vie des agriculteurs.

Il a en outre pris connaissance des préoccupations du responsable de cette exploitation qui lui a fait part de la contrainte de la rareté de l'eau qui freine les projets d'extension des activités de l'exploitation. Le Premier ministre a indiqué qu'une solution radicale sera envisagée à ce propos, à travers la création d'un groupement, sous l'égide des ministères de l'Energie et des mines et des Ressources en eau, qui sera chargé d'explorer de nouvelles sources hydriques dans la région. M. Sellal a également insisté sur la nécessité d'encourager les jeunes à s'investir dans le domaine de l'agriculture, ainsi que sur l'impératif d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine agricole dans les deux prochaines années.

Il inspectait aussi l'état d'exécution du projet de réalisation de la route reliant Tindouf à Adrar sur une distance de 1.107 km, avant de lancer les travaux d'un projet d'une unité de déminéralisation de l'eau visant à améliorer la qualité de l'eau potable. M. Sellal devait visiter toujours au chef-lieu de wilaya, le projet d'un complexe sportif doté d'un stade de 5.400 places et d'une salle omnisports de 500 places, ainsi qu'un projet de construction de 2.468 logements de type public locatif, relevant d'un programme de 2.800 unités accordé à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010-2014.



Autre étape de sa visite à Tindouf, M. Sellal s'est enquis du projet de réalisation de 1.000 places pédagogiques au centre universitaire de Tindouf, avant de mettre en service la maison de jeunes Taleb-Abderrahmane, d'une capacité de 50 lits.

Adda A.

Support	LIBERTE	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>Les importations ont atteint un chiffre record de 28,35 milliards de dollars depuis janvier</b> <b>Menace sur les réserves de changes</b>		

*L'augmentation des dépenses d'importation pose à nouveau le problème de la gestion de l'économie nationale. La logique rentière a atteint ses limites.*



La facture des produits alimentaires, qui représente 17,8% de la structure globale des importations algériennes, s'est élevée à 5,05 milliards de dollars contre 4,4 milliards de dollars durant la même période en 2012, soit une hausse de 14,96% (657 millions de dollars), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, cité par l'APS. Cette augmentation est due à d'«importantes» hausses des achats des légumes secs (64,4%), les sucres (42%) et les céréales, semoules et farines (6,95%). La valeur des importations des légumes secs est passée de 147,7 millions dollars les six premiers mois de 2012 à 242,97 millions usd à la même période en 2013, soit une hausse de 64,45%.

Le poste légumes secs est tiré à la hausse notamment par les achats de pois chiche qui ont progressé de 70% afin de stabiliser localement le prix de ce produit aux alentours de 150 DA/kg, contre un pic de 300 DA/kg atteint l'année dernière. Le même schéma est observé pour les importations des sucres qui ont atteint durant le 1er semestre de cette année 602,62 millions usd contre 424,52 à la même période en 2012, en hausse de près de 42%. Les importations algériennes de céréales, semoules et farines ont aussi connu une augmentation, mais de moindre importance, soit près de 7% à 1,72 milliard usd contre 1,61 milliard durant la même période de référence. Les importations globales de l'Algérie ont atteint 28,35 milliards de dollars durant les six premiers mois de 2013 contre 24,02 milliards de dollars au premier semestre de l'année passée, en hausse de 17,99%. Les exportations, quant à elles, sont établies à 35,90 milliards de dollars, contre 37,96 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 5,42%.

Ce tassement des exportations s'explique essentiellement par un recul de plus de 7% des exportations d'hydrocarbures de l'Algérie. La baisse des prix du brut, conjuguée à une réduction encore plus marquée des quantités exportées, ont réduit les recettes d'hydrocarbures de l'Algérie de plus de 2 milliards de dollars. Cela impacte d'autant plus négativement la balance commerciale que les importations de biens poursuivent leur trend haussier et exerce une pression supplémentaire sur le niveau des réserves de changes. La Banque d'Algérie, dans son dernier rapport sur les tendances monétaires et financières au premier trimestre 2013, avait interprété la contraction des exportations d'hydrocarbures comme un choc ; «un choc pour la balance des paiements extérieurs en 2013 en référence au premier trimestre 2009».

Le rapport relevait également une hausse globale de 6,7% des transferts vers l'étranger. En conséquence, le solde global de la balance des paiements est estimé à seulement 0,846 milliard de dollars au premier trimestre 2013 contre un excédent de 4,164 milliards de dollars au premier trimestre de l'année précédente. Ainsi, avec le flux de réserves et l'effet de valorisation négatif, l'encours des réserves de change (or non compris) a baissé à 189,768 milliards de dollars à fin mars 2013, contre 190,661 milliards de dollars à fin décembre 2012 et 182,224 milliards de dollars à fin décembre 2011. Ce n'est pas la première fois que cela se produit en plus d'une décennie. "Cette situation n'est pas soutenable, d'autant qu'elle constitue une vulnérabilité pour la balance des paiements extérieurs", a souligné la Banque d'Algérie.

#### Scénarios catastrophiques plus tôt que prévu

Au rythme actuel, "l'Algérie pourrait bien faire un solde négatif de sa balance des paiements à la fin de l'année et voir ses réserves de changes baissées de 5 à 6 milliards de dollars", souligne certains observateurs. Et le scénario catastrophique envisagé par le collectif Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées (Nabni) pourrait se réaliser plus tôt que prévu. De simples projections sur la base du modèle économique actuel, d'une hypothèse prudente sur l'évolution du secteur des hydrocarbures, et du maintien de la tendance actuelle des autres secteurs, permettent d'entrevoir l'impasse économique dans laquelle l'Algérie se trouve depuis des années. Selon Nabni, pour maintenir le train de dépenses actuelles de l'État et de la part du budget d'investissement dans le budget de l'État (afin de maintenir un niveau élevé d'investissements publics, générateurs de croissance), le déficit budgétaire continuera à se creuser au fil des ans et finira par vider le Fonds de régulation des recettes avant 2020.

Quant aux réserves de changes, elles commenceront à baisser à partir de 2016 quand la croissance non contenue des importations et la baisse des exportations d'hydrocarbures nous mèneront à des déficits commerciaux structurels. Ces réserves de change risquent de s'épuiser autour de 2024, ce qui nous obligera à nous endetter pour financer nos déficits commerciaux. La dette extérieure, que l'État a prudemment remboursée, dans sa quasi-totalité, en 2005, pourrait alors atteindre plus de 150 milliards de dollars en 2027 et plus de 300 milliards de dollars autour de 2030 si les importations continuent à croître. Ce cri d'alarme citoyen semble avoir subi le même sort que les avertissements télégraphiques qu'avait reçus le "Titanic" avant de heurter l'iceberg. On sait, par la suite, ce qui est advenu du puissant "Titanic" que l'équipage croyait insubmersible.

Meziane Rabhi

Support	EL MOUDJAHID	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>L'Algérie et le marché de la téléphonie mobile : 5e rang à l'échelle du continent</b>		

*L'Algérie occupe la 5e place dans le Top 10 des marchés de la téléphonie mobile dans le continent africain.*



L'Algérie occupe la 5e place dans le Top 10 des marchés de la téléphonie mobile dans le continent africain. C'est ce que révèle l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le continent africain s'inscrit de ce fait, dans une prometteuse courbe ascendante qui lui permet de rattraper progressivement son retard dans ce domaine, à l'image de sa partie subsaharienne qui enregistre la plus grande croissance depuis près de treize années.

Ce constat présage de bonnes perspectives pour le secteur de la téléphonie mobile, ses acteurs et ses utilisateurs. Pour illustrer ce fait, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a donc recensé les pays africains qui comptabilisent le plus grand nombre d'abonnés à travers un Top 10, dans lequel l'Algérie occupe une place médiane.

Ce classement se présente comme suit :

- 1- Nigeria : 112.777.785 abonnés (sur 170.123.740 habitants – 2012)
- 2- Égypte : 96.798.801 abonnés (sur 84.003.147 habitants – 2013)
- 3- Afrique du Sud : 68.394.000 abonnés (sur 51.770.560 – 2011)
- 4- Maroc : 39.016.336 abonnés (sur 32.309.239 – 2012)
- 5- Algérie : 37.692.000 abonnés (sur 37.900.000 - 2013)
- 6- Kenya : 30.731.754 abonnés (sur 43.013.341 – 2012)
- 7- Soudan : 27.658.595 abonnés (sur 34.206.710 – 2012)
- 8- Ghana : 25.618.427 abonnés (sur 24.965.816- 2011)

9- Éthiopie : 20.523.889 abonnés (sur 90.873.739 – 2011)

De ce fait, l'Algérie compte en 2012, 37.692.000 abonnés aux trois opérateurs de téléphonie, classée au cinquième rang après le Maroc. Avec ses 39.692.336 abonnés, le royaume chérifien est précédé par l'Afrique du Sud qui compte 68.394.000 abonnés. Les deux premiers rangs de ce classement sont occupés respectivement par l'Égypte, au second rang avec 96.798.801 abonnés, et par le Nigeria qui, avec ses quatre principaux opérateurs, dispose de 112.777.785 abonnés.

Dans ce classement, l'on retrouve au 6e rang le Kenya avec 30.731.754 abonnés, au 7e rang le Soudan avec 27.658.595 abonnés et au 8e rang le Ghana avec 25.618.427 abonnés.

Le neuvième rang est occupé par l'Éthiopie avec 20.523.889 abonnés et le dixième et dernier rang est occupé par la Côte d'Ivoire avec 19.826.837 abonnés.

Cette statistique montre l'essor de la téléphonie mobile en Afrique. Et notamment en Afrique subsaharienne, une région qui est devenue depuis 2000, le marché qui affiche le plus de croissance en matière de téléphonie mobile, soit une progression de 40% par an. Ainsi, le nombre d'abonnés escompté sur le continent est estimé à 1 milliard, suscité par la forte demande en connectivité et des services innovants comme le Mobile Money et l'internet mobile. Autant d'Algériens autant d'abonnés Concernant l'Algérie, le nombre d'abonnés mobiles a fortement progressé durant la décade écoulée.

Il a atteint 35.615.926 en 2011 et les 37.692.000 abonnés en 2012. Il faut relever également que la densité (nombre d'abonnements mobiles pour 100 habitants) est passée de 0,28 en 2000, à 103,31 en 2012. Les opérateurs mobiles déploient une intense activité marketing, les acteurs (opérateurs, équipementiers et prestataires...) s'organisent ou tentent de le faire, la qualité du réseau s'améliore progressivement et la commercialisation des tablettes et autres Smartphones prend davantage de l'ampleur en dépit de leur coût élevé.

Il n'empêche qu'on compte grosso modo, autant d'Algériens que d'abonnements téléphoniques. En 2012, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile s'élève à plus de 37,5 millions dans un pays qui compte près de 38 millions d'habitants. Soit une densité téléphonique de 99,28%, alors qu'elle était de 96,52% en 2011. Autrement dit, le marché national de la téléphonie mobile enregistre une hausse de 5,4% par rapport à 2011.

Ce boom profite surtout aux deux opérateurs Nedjma et Djezzy. Ce dernier reste leader en Algérie avec plus de 17,8 millions d'abonnés. Soit une progression de 7,5% par rapport à 2011. Son concurrent Nedjma surfe aussi sur la vague avec une progression de 6,5%. Ils sont aujourd'hui 9 millions d'Algériens à l'utiliser, précise l'APS. Mais Mobilis garde la deuxième place avec 10,6 millions d'abonnés.

M. Bouraib

Support	LIBERTE	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>L'arrêté ministériel signé, l'appel d'offres lancé en août La 3G opérationnelle fin novembre</b>		

*Tenus en haleine depuis plusieurs années, les Algériens pourront enfin apprécier l'arrivée de la 3G dans leur pays, à l'instar de nos voisins proches et un grand nombre de pays africains.*



«**S**a mise en service est prévue pour la fin novembre», nous a déclaré, hier, une source proche de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) affirmant que «l'appel à la concurrence sera lancé au début du mois d'août». Certes, cette étape sera précédée par un processus qui implique une étude appropriée du dossier par l'ARPT qui jouit de toute la latitude pour émettre des réserves, si besoin est. Le dossier est alors renvoyé au département de Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication pour y apporter les corrections qui s'imposent et sortir avec la mouture finale à renvoyer, encore une fois, à l'ARPT.

La bonne nouvelle est que ces allers retours ne peuvent pas s'étaler dans le temps dans la mesure où les dates avancées seront portées dans le prochain numéro du Journal Officiel et devraient, de ce fait, être respectées. «L'arrêté y référent, portant sur le lancement du processus de l'octroi des licences (qui seront vendues) a déjà été signé», apprend-on sans autres détails du côté du MPTIC, que nous avons sollicité hier et qui s'est refusé à tout commentaire sur le sujet. La 3G a été abordée en 2004 avec les premiers essais fructueux opérés par l'opérateur public Mobilis (réseau UMTS).

Les premières licences devaient, alors, être vendues en 2007 comme annoncées par Amar Tou, alors ministre de la Poste et des Télécommunications. Lui succédera, ensuite, Boudjemaâ Haïchour qui confirmera, en 2006, la date de lancement fixée pour 2007. Il n'en fut rien et le premier appel d'offres n'interviendra qu'à la fin mai 2008 mais sans suite. En août de la même année, M. Hamid Bessalah, nouveau ministre de MPTIC indiquait que «La licence de téléphonie mobile de troisième génération (3G) sera attribuée à l'un des trois opérateurs de téléphonie mobile activant en Algérie» avec un nouveau délai pour son lancement : début 2009. Pratiquement une année après, l'Algérie demeure sans 3G. Moussa Benhamadi qui venait d'accéder au poste de ministre annonce en novembre de la même année que «le dossier 3G sera soumis prochainement au gouvernement».

Les événements se sont alors enchaînés de manière spectaculaire et l'appel d'offres est lancé, pour la deuxième fois, par l'ARPT en septembre 2011. La procédure est ainsi enclenchée par le retrait du dossier préliminaire des candidatures pour se poursuivre par l'octroi provisoire des licences 3G avant d'aboutir à la mise en œuvre commerciale au premier trimestre 2012.

Mais, retour à la case départ. Benhamadi argumentera que “le report de l’appel d’offres avait été décidé pour des raisons techniques et procéduriers”. D’autres dates ont été également communiquées par la suite mais en vain donnant lieu à moult supputations. Mais reste le dossier Djezzy et l’attente d’un accord avec Vimpelcom. Moussa Benhamadi, pour sa part, a, à maintes reprises, indiqué que “l’une des raisons principales de ce retard était liée au problème Djezzy”, martelant que “des efforts sont faits pour ne pas priver cet opérateur de la course et ne pas pénaliser surtout les millions d’abonnés qu’il compte à son actif”.

Avec l’annonce de cette nouvelle échéance, cela signifie-t-il que le dossier Djezzy est résolu ? Des sources proches de ce dossier ont soutenu que “l’État algérien ne compte pas du tout exclure Djezzy et qu’il prévoit de régler à l’amiable l’arbitrage international introduit par OTH”. Alors, une question, cette fois sera-t-elle la bonne ? Notre source est formelle “la décision a été prise en haut lieu”, insistant sur le fait que c’est carrément le président de la République qui aurait lui-même donné le feu vert.

Nabila SAIDOUN

Support	L'EXPRESSION	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>El-Bayadh : Pose avant fin 2013 de liaisons en fibre optique sur plus de 300 km</b>		

Une opération d'extension du réseau de la fibre optique sur 330 km sera lancée avant la fin de l'année en cours par Algérie Télécom à travers la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise.

Le projet, qui touchera huit communes enclavées, dont celles d'El-Benoud et de Brezina, au sud de la wilaya, permettra de relier les différents villages se trouvant à proximité de son tracé, a signalé le directeur d'Algérie Télécom d'El-Bayadh, M. Nacer Gasmi.

Visant à améliorer les prestations téléphoniques et informatiques à travers l'ensemble des régions ciblées, ce projet d'extension du réseau de la fibre optique permettra d'offrir un meilleur accès à l'Internet à haut débit, a-t-il ajouté. Il contribuera en outre à sécuriser le réseau des télécommunications et épargnera à la clientèle les coupures récurrentes dans les télécommunications accompagnant généralement les perturbations climatiques dans la région, tout en offrant d'autres avantages liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, tel que le nœud d'accès multiservices (MSAN), a indiqué M. Gasmi.

D. S.



Support	EL WATAN	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>AVEC SES 37.692.000 ABONNÉS</b> <b>L'Algérie verra une véritable réussite de la 3G</b>		

*Les contraintes qui bloquaient l'avènement de cette technologie semblent être définitivement levées..*



«**L**es bonnes choses mettent du temps pour voir le jour», dit un proverbe algérien. Ce dernier s'applique merveilleusement bien à l'avènement de la 3G, en Algérie, une technologie qui a, jusque-là, fait couler beaucoup d'encre. Annoncée au fil des gouvernements qui se sont succédé depuis 2004, elle aura fini par être désignée d'Arlésienne, du fait du retard qu'elle a mis à être déployée sous nos latitudes.

Après un énième report opéré en 2012 «pour des raisons techniques et procéduriales» pour reprendre les propres termes de Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (Mptic), voilà que le gouvernement revient à la charge et donne la fin novembre comme date butoir pour arrimer notre pays à cette fameuse 3G. En effet, et à en croire des informations qui ont filtré de l'Arpt (Autorité de régulation de la poste et des télécommunications) «la mise en service de la 3G est prévue pour fin novembre». «L'appel à la concurrence sera lancé début août». A priori, le processus définitif, semble enfin enclenché en haut lieu, puisque «l'arrêté portant sur le lancement du processus de l'octroi des licences a été déjà signé», a fait part le département de Benhamadi.

Assurément, l'Algérie qui compte 37.692.000 abonnés mobiles (2012), verra une véritable réussite de la 3G. Cette dernière amorcera alors une véritable révolution numérique sur l'ensemble du territoire national.

Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT) l'Algérie occupe la cinquième place dans le top ten des marchés de la téléphonie mobile dans le continent africain. Cette enviable position est le fruit du remarquable effort des opérateurs de téléphonie mobile qui oeuvrent à introduire leurs services dans les recoins les plus reculés du territoire algérien. De fait, la densité ou nombre d'abonnements mobiles pour 100 habitants, est passée de 0,28 en 2000 à 103,31 en 2012. C'est dire le saut qualitatif effectué en une décennie. Les Algériens auront longtemps attendu l'avènement de la 3G.

Ils pourront enfin, à la faveur de l'automne prochain, apprécier toutes ses ressources, notamment l'utilisation optimum des derniers outils de communication que sont les tablettes et autres smartphones de dernière génération. Les Algériens auront alors au creux de leur main l'Internet sur mobile qui améliorera leur accessibilité aux différentes applications qui peuvent être consultées.

L'Algérie pourra par ailleurs être rapidement compétitive pour le développement de services et d'applications sur plates-formes mobiles, au grand bonheur des start-up algériennes. La réussite de cette opération va de pair avec les efforts, les encouragements du gouvernement et l'engagement du citoyen de chaque opérateur pour un raccordement optimisé de la population à des tarifs accessibles au plus grand nombre», signale-t-on enfin.

Salim BENALIA

Support	LIBERTE	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>Azouaou Mehmel, P-DG d'Algérie Télécom, à “Liberté” “Nous œuvrons à rattraper le retard”</b>		

*Le P-DG d'Algérie Télécom établit, dans cette interview, un constat sur le secteur NTIC, qui accuse, reconnaît-il, un retard considérable. Il donne les raisons qui trouvent quelques-unes de leurs explications dans la période de terrorisme qui a incité l'Etat à mettre en stand-by ses investissements, alors que c'est durant les années 90 qu'Internet et la téléphonie mobile ont pris de l'essor. Algérie Télécom applique un plan de rattrapage, articulé essentiellement autour de la mise à niveau des infrastructures de base.*



## **L**iberté : Où en est le projet e-Algérie ?

Azouaou Mehmel : Algérie Télécom y est impliquée en qualité d'opérateur, le projet étant gouvernemental et piloté par M. le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. L'opérateur historique prend en charge les infrastructures générales des télécommunications. Sur cette partie, nous sommes en train de réaliser les actions nécessaires pour rattraper le retard que connaît notre infrastructure, afin de permettre une meilleure concrétisation des objectifs tracés dans le cadre de ce véritable projet de société.

### **Pouvez-vous justement développer ce point-là ? Quel est l'état des lieux et quel est le programme de rattrapage dont vous avez parlé ?**

Le secteur des télécommunications en Algérie n'a pas suivi l'évolution des TIC telle que vécue par les autres pays. Fortement évolutif sur le plan technologique et éminemment commercial sous d'autres cieux, il est resté, chez nous, fort longtemps sous statut administratif. Le secteur a été structuré à la faveur de la loi 2000-03, donnant naissance à Algérie Télécom. En ouvrant le secteur à la concurrence, cette loi n'a malheureusement pas eu les effets escomptés, du fait de la non-préparation de notre entreprise à sa nouvelle mission d'opérateur commercial. Ajoutez à cela le fait qu'Algérie Télécom n'a pas bénéficié d'une phase de répit pour résorber le retard lourdement imposé par la décennie noire et qui s'est traduit, on s'en doute, par une période de sous-investissement tant sur le plan infrastructurel qu'au niveau de la formation de la ressource humaine. A plus forte raison lorsque cette infrastructure était pensée et conçue à l'époque pour offrir le seul service téléphonique et que la ressource humaine était loin d'assimiler le nouveau statut commercial de l'entreprise.

Aujourd'hui, notre défi est double : transformer l'entreprise et développer les infrastructures. Justement, certains experts comparent l'Algérie à la Tunisie et au Maroc en matière de développement de l'infrastructure et de tarification des services. A mon avis, il faut relativiser, dans la mesure où ces trois pays n'ont pas le même vécu d'abord, sont géographiquement

incomparables ensuite. La fibre optique arrive jusqu'à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar. L'investissement n'est pas aussi grand en Tunisie et au Maroc.

Si vous avez un million de clients à l'échelle d'une ville, les coûts de l'ADSL ne seront pas les mêmes que si vous aviez le même nombre de clients répartis sur une superficie nettement plus grande. Quand on rapporte le ratio de bande passante au nombre des abonnés ADSL, nous sommes supérieurs à la Tunisie et au Maroc. Nous sommes à 130 gigabits pour 1,2 million de clients ADSL. Le Maroc a 220 gigabits pour 4 millions d'abonnés, en incluant les clients mobiles utilisant la 3G, car ceux de l'ADSL sont estimés à environ 700 000.

### **Il n'en demeure pas moins que l'Algérie accuse un retard considérable dans le domaine des TIC. Comment le rattraper et en combien de temps ?**

Aujourd'hui, il est vrai que nos besoins en TIC sont chroniques. Le citoyen algérien veut Internet ne serait-ce que pour regarder la télévision. Une pression est exercée sur Algérie Télécom et nous comprenons très bien ce besoin. D'ailleurs nous faisons tout pour y répondre. Mais cette situation n'incombe pas à l'entreprise. Il y a une conjonction de faits à travers l'histoire de ce secteur qui a généré cette situation. Nous avons accusé un retard dans les années 1990 sur les plans infrastructurel et technologique. C'est durant cette période qu'il y a eu de grandes avancées technologiques, comme l'avènement d'Internet, la téléphonie mobile ... L'Algérie est restée à l'écart de ces grands tournants technologiques, car elle avait d'autres priorités au moment où de nombreux pays ont procédé à la restructuration du secteur des télécommunications, en s'ouvrant sur la concurrence. La décennie noire a eu un impact négatif sur le pays et encore plus sur le secteur des TIC. Il ne faut pas oublier que c'est durant les années 2000 qu'Algérie Télécom a été créée. Elle a connu une certaine instabilité dans l'encadrement et le management. Il ne lui était pas possible, non plus, de se développer dans un contexte concurrentiel et très évolutif technologiquement avec une réglementation rigide et contraignante. L'entreprise ne parvenait pas à répondre à une demande qui augmentait de manière exponentielle, du fait de procédures rigides. Ceci dit, je constate avec satisfaction que les pouvoirs publics ont pris conscience de la gravité de la situation en nous permettant, récemment, d'adopter une réglementation plus souple afin de mieux répondre aux besoins du citoyen et de la société en termes de TIC. Je vous rappelle que le haut débit est devenu un besoin fondamental consacré par les Nations unies. On a pris conscience aussi de l'impératif d'avoir un opérateur fort, qui pourra assurer convenablement le service universel dans un pays aussi vaste que le nôtre.

### **Justement, ne pensez-vous pas utile de transférer quelques-unes des missions confiées à Algérie Télécom à des partenaires privés nationaux ou internationaux pour rattraper le déficit plus rapidement et soulager Algérie Télécom de charges trop lourdes ?**

Ce n'est pas une question de lourdeur de charges. Et nous ne sommes pas contre l'avènement d'entreprises concurrentes. Nous travaillons avec beaucoup de partenaires fournisseurs et prestataires privés nationaux et étrangers. L'inertie ressentie est due à la rigidité des procédures et aussi aux réflexes hérités de l'administration. Nous en avons conscience et nous faisons beaucoup pour remédier à cette situation préjudiciable. Nous en sommes d'autant plus conscients que le secteur est appelé probablement à connaître de nouveaux acteurs sur le marché. Nous sommes obligés de nous préparer à cette échéance.

**Vous parlez de pression, alors que le taux de pénétration d'Internet en Algérie est parmi les plus faibles dans le monde arabe ?**

De quels pays arabes vous parlez ? Si on prend les pays du golf, leur superficie est réduite comparativement à celle de l'Algérie. Il faut prendre les choses dans leur contexte. C'est vrai, certains pays arabes nous dépassent. Mais rappelons qu'ils n'ont pas vécu la tragédie de l'Algérie. En Europe et en Amérique du Nord, les tarifs et la diversité des services sont dus à la maturité des marchés respectifs sur le plan économique et au développement technologique.

Ce sont des marchés ouverts, régulés et ayant développé une industrie du contenu. Nous avons lancé de grands chantiers pour rattraper le retard, sur le plan de l'infrastructure, et nous avons aussi lancé le chantier de la transformation d'Algérie Télécom afin d'en faire un opérateur de services innovants centrés sur le client, et c'est pour moi, le chantier le plus difficile.

**Vous avez une stratégie. Vous procédez par étape. Concrètement, qu'est-ce qui va être réalisé d'ici 2014 ?**

Les objectifs fixés pour 2014 sont la généralisation de la fibre optique au profit de localités de plus de 1 000 habitants et le raccordement également de 2 millions d'abonnés supplémentaires à l'ADSL. Bien sûr, il y a également de grands efforts à faire en matière d'amélioration de la qualité de service. Nous travaillons également sur l'introduction de nouveaux services et l'encouragement au développement d'une industrie du contenu local.

**Par généralisation de la fibre optique, est-ce que vous intégrez dans la démarche la reconversion des lignes téléphoniques fixes ?**

Dans une première phase, nous procédons au remplacement des gros câbles en cuivre pour rapprocher les équipements actifs au plus près de l'abonné. Ceci nous permettra de réduire les dérangements et les désagréments causés par les vols de câble tout en améliorant la qualité de service. Nous procédons également à l'assainissement de la partie qui reste à savoir la partie distribution. Initialement, ces réseaux étaient conçus pour offrir un service de téléphonie fixe alors que la demande aujourd'hui se concentre sur l'ADSL.

**Le ministre de tutelle a parlé, dernièrement, de la reconversion de 900 000 lignes téléphoniques par an pour arriver, en cinq ans, au remplacement de 4 millions de lignes. Cette performance est-elle réalisable ?**

Oui...Nous sommes en train de basculer sur la nouvelle technologie d'offre multiservices appelée plus communément MSAN. Nous avons aujourd'hui environ 3 millions de clients sur le réseau téléphonique fixe dont 1,2 million ont l'ADSL. L'objectif est d'atteindre le seuil de 6 millions de clients en 2015 ou 2016. C'est possible. L

a question des moyens financiers est réglée grâce à la décision des autorités publiques d'accorder un crédit de 118 milliards de DA avec un taux d'intérêt bonifié. Actuellement, nous nous attelons à changer notre façon de travailler avec nos partenaires. Au lieu de conclure des contrats fermes, nous privilégions désormais les contrats programmes de quatre à cinq ans en nous adaptant à la demande du marché. Nous préférons sélectionner trois ou quatre équipementiers performants et collaborer avec eux à long terme au lieu de perdre du temps, chaque fois, dans les appels d'offres. Dans ce cadre, nous avons lancé des projets de fibre optique à l'échelle nationale.

## **Quelle échéance vous êtes-vous fixée pour lever toutes les contraintes ?**

C'est difficile de s'engager sur un délai... Nous avons opté pour un plan de rattrapage qui va nous permettre d'assainir le réseau de câbles en cuivre par la généralisation de la fibre optique grâce à une technologie de proximité, de déployer des équipements et de développer de nouveaux réseaux. Par ailleurs, il y a des décrets en préparation pour inciter les promoteurs immobiliers à pré-câbler les sites en construction. Nous suivons les plans d'aménagement urbains pour anticiper la demande et prévoir les voies de transmission en fibre optique. Les couches supérieures du réseau doivent être mise à niveau aussi. Derrière tout ça, si nous n'avons pas une industrie locale de contenu avec des services à valeur ajoutée, il ne servira à rien de développer les infrastructures. Ailleurs, les fournisseurs de contenus contribuent à leur financement. Ce qui permet de réduire les coûts et donc les tarifs d'accès comme c'est le cas dans les marchés cités en exemple par certains experts. Aujourd'hui en Algérie, on donne l'accès à internet sans aucun service derrière. Sans paiement électronique, nous ne pouvons pas espérer développer une économie en ligne.

Pour répondre à votre question, la situation sera nettement améliorée d'ici 2014. Mais pour que l'Algérie ait un opérateur aux standards internationaux avec un marché des TIC tel que c'est le cas ailleurs, il lui faudra du temps. Nous sommes conscients qu'il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande. Ce qui explique le mécontentement vis-à-vis d'Algérie Télécom. Je peux assurer que nous consentons d'énormes efforts pour aller de l'avant.

## **Est-ce que la contrainte se pose en termes financiers, de compétences ou de management ?**

Pas en termes financiers, c'est certain. Par contre la réglementation pose problème. Le cadre gestionnaire doit être rassuré pour ce qui est de la prise de décision et de risques.

Ce qui n'est pas le cas, actuellement. Algérie Télécom est une entreprise traumatisée par son histoire. S'il y a un plan de rattrapage sur la partie infrastructure et technologie, le rattrapage s'impose également pour la ressource humaine qui doit être formée non seulement sur les nouvelles technologies mais surtout sur les techniques de management modernes. Nous assistons à l'émergence de nouveaux métiers dans ce secteur et il faut s'y adapter.

## **De nouvelles mesures ont-elles été prises en matière de qualité de service ?**

Le plus gros de la fréquentation des agences commerciales sont lié au règlement des factures. Nous sommes en train de déployer des solutions pour éviter que le client ne se déplace jusqu'à l'espace commercial d'Algérie Télécom, juste pour le payement de ces factures. Nous mettrons sur le marché des cartes de recharge ADSL qui sera disponibles dans les agences commerciales, mais aussi dans les points de vente afin d'apporter plus de facilité à nos clients.

Nous voulons développer aussi les réseaux de cybercafés et de KMS pour en faire des sous-traitants, de véritables partenaires, pour mieux être au diapason des aspirations légitimes de notre clientèle.

Souhila HAMMADI

Support	EL WATAN	Date	25 Juillet 2013
Titre	<b>Le lancement de la 3G et de la 3G+ le 1er décembre 2013, selon Benhamadi</b>		

*La mise en service commerciale de la licence de téléphonie mobile de troisième génération 3G et 3G+ sera effective à partir du 1er décembre prochain pour les opérateurs qui seront prêts, a annoncé mercredi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.*

«**L**e lancement du processus d'octroi de la licence 3G a été officiellement décidé par le gouvernement. J'ai signé l'arrêté définissant la date du lancement et la date de mise en exploitation des licences commerciales 3G et 3G+", a indiqué M. Benhamadi, en marge de la signature d'un mémorandum d'entente entre son département ministériel et le ministère coréen de la Sécurité et de l'administration publique.

Il a précisé que l'arrêté en question sera publié dans le journal officiel au courant de cette semaine ou la semaine prochaine.

"Nous espérons que les opérateurs seront prêts le 1er décembre 2013 pour commencer à offrir les services aux citoyens", a-t-il dit.

Il a précisé que le lancement officiel en faveur des opérateurs interviendrait le 1er août 2013 pour leur permettre de mieux se préparer. Interrogé sur la question de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy qui entravait le lancement de la 3G, M. Benhamadi a indiqué que les deux questions sont désormais "complètement dissociées".

"Nous avons dissocié complètement le lancement du processus de la 3G par rapport au dossier Djezzy, ce sont deux dossiers différents. Il ne faut pas les lier, il n'y a pas de concomitance", a-t-il expliqué.

Il a ajouté dans ce sens qu'une fois le processus d'octroi de la 3G lancé, il revient à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) de faire l'appel d'offre et d'octroyer les licences et "elle est souveraine dans ce cas".

Trois opérateurs sont présents sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie: Mobilis (filiale d'Algérie Télécom), Nedjma (filiale de WTA), et Djezzy (OTA).

El Watan avec APS

Support	LE COURRIER	Date	24 Juillet 2013
Titre	La 3 G à partir du 1er décembre prochain		



**S**i tout se passe comme prévu, les Algériens pourraient accéder à la fameuse technologie de 3e génération de la téléphonie mobile, (la 3G), à partir du 1er décembre 2013. L'arrêté ministériel définissant les modalités du lancement de la 3G en Algérie vient d'être signé par le ministre en charge de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC).

Benhamadi confirme ainsi une information dont a fait état déjà la presse, tout en donnant plus de détails. S'exprimant hier à l'hôtel El Djazaïr d'Alger, en marge d'une cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre la Corée du Sud et l'Algérie portant sur l'introduction de l'«e-procurement» en Algérie, le ministre des MPTIC a indiqué qu'«effectivement le gouvernement a décidé officiellement de lancer l'opération d'octroi de la 3G.» «J'ai signé a-t-il dit un arrêté ministériel, définissant les dates du début et de la fin du processus, l'arrêté va être publié dans le Journal Officiel de la semaine en cours ou de la semaine prochaine.» Et Benhamadi de préciser : «l'opération d'attribution de la 3G débutera le 1er août pour s'achever la fin novembre 2013, à partir du 1er décembre, les opérateurs, qui auront obtenu la licence 3G ou 3G+, commenceront à entamer la mise en exploitation des licences commerciales en vue de réaliser les prestations de service à l'endroit des citoyens.» «Nous espérons que les opérateurs sont prêts dès le 1er décembre à offrir le service aux citoyens», a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'affaire Djezzy, le ministre a indiqué que «les négociations (relatives à l'achat de Djezzy, NDLR) se poursuivent entre le ministère des Finances et Orascom Télécom Algérie. Nous souhaitons arriver dans les meilleurs délais à un résultat, cette affaire ayant pris trop de temps», a-t-il déclaré. «On a séparé le dossier de rachat de Djezzy par l'État algérien du dossier de l'introduction de la 3G» a tranché Benhamadi. Ce dernier a expliqué que l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT) était la seule habilitée à octroyer les licences après examen des dossiers. Selon lui, le traitement se limite aux aspects techniques, administratifs, ainsi qu'à la durée de réalisation et à la qualité des services destinés aux citoyens.

La passation des marchés publics va passer à l'électronique

Quant au mémorandum d'entente portant sur l'«e-procurement», il balise la voie à l'électronisation de la passation des marchés publics et assure la promotion des TIC au niveau de l'administration publique. «e-procurement» représente en fait une partie de l'e-gouvernement que l'Algérie ambitionne de lancer prochainement.



Le soumissionnaire à un marché public, (réaliser par exemple une usine) ne recourra plus à la rédaction de gros documents en papier à présenter sous des plis fermés. Tout se fera désormais par le biais d'un système électronique baptisé du nom de KONEPS, le soumissionnaire devant confectionner des dossiers électroniques qu'il postera par simple clic.

La Corée du Sud, qui a déjà expérimenté ce système, a pu ainsi réduire de 15 % le budget de l'État, indique-t-on. 63 % des passations de marché en Corée du Sud se font à l'aide de KONEPS, qui permet de réduire le coût du travail manuel de près de 8 milliards de dollars par an. «e-procurement sera opérationnel dans trois ans» a indiqué le ministre des MPTIC. «C'est un choix stratégique. Nous posons ainsi la première pierre de l'édification d'une gouvernance basée sur les TIC», a-t-il ajouté. Et le ministre d'annoncer que les pouvoirs publics envisagent de «créer un centre de centralisation des données destiné à abriter l'information publique.» Le plan d'exécution de l'e-procurement s'étale sur trois ans, il fixe les échéances des activités de consulting, accompagnement, de gestion, de formation et d'assistance nécessaires à l'implémentation.

Larbi Graïne

Support	LE FINANCIER	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>La 3G et la 3G+ en décembre 2013</b>		

*La mise en service commerciale de la licence de téléphonie mobile de troisième génération 3G et 3G+ sera effective à partir du 1er décembre prochain pour les opérateurs qui seront prêts, a annoncé mercredi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.*



**L**a mise en service commerciale de la licence de téléphonie mobile de troisième génération 3G et 3G+ sera effective à partir du 1er décembre prochain pour les opérateurs qui seront prêts, a annoncé mercredi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

«Le lancement du processus d'octroi de la licence 3G a été officiellement décidé par le gouvernement.

J'ai signé l'arrêté définissant la date du lancement et la date de mise en exploitation des licences commerciales 3G et 3G+», a indiqué M. Benhamadi, en marge de la signature d'un mémorandum d'entente entre son département ministériel et le ministère coréen de la Sécurité et de l'administration publique. Il a précisé que l'arrêté en question sera publié dans le journal officiel au courant de cette semaine ou la semaine prochaine.

«Nous espérons que les opérateurs seront prêts le 1er décembre 2013 pour commencer à offrir les services aux citoyens», a-t-il dit. Il a précisé que le lancement officiel en faveur des opérateurs interviendrait le 1er août 2013 pour leur permettre de mieux se préparer. Interrogé sur la question de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy qui entravait le lancement de la 3G, M. Benhamadi a indiqué que les deux questions sont désormais «complètement dissociées». «Nous avons dissocié complètement le lancement du processus de la 3G par rapport au dossier Djezzy, ce sont deux dossiers différents. Il ne faut pas les lier, il n'y a pas de concomitance», a-t-il expliqué.

Il a ajouté dans ce sens qu'une fois le processus d'octroi de la 3G lancé, il revient à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) de faire l'appel d'offre et d'octroyer les licences et «elle est souveraine dans ce cas».

Trois opérateurs sont présents sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie: Mobilis (filiale d'Algérie Télécom), Nedjma (filiale de WTA), et Djezzy (OTA). L'Algérie avait confié au cabinet international Sherman and Sterling l'évaluation de Djezzy. Mais, en vertu de la clause de confidentialité, aucune annonce sur la valeur de Djezzy n'a été faite jusqu'à présent par les deux parties.

Vimpelcom avait racheté en mars 2011 le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH (Orascom Télécom Holding), propriétaire majoritaire d'OTA, rappelle-t-on. Le groupe russe a accepté de céder la majorité du capital de Djezzy sous réserve d'un prix «acceptable». L'ancien propriétaire de Djezzy, le groupe égyptien OTH, avait fixé sa valeur à 7,8 milliards de dollars. L'Algérie avait mis en avant son droit de préemption pour reprendre Djezzy lorsque le patron d'OTH Naguib-Sawiris avait tenté de négocier avec le groupe de téléphonie sud-africain MTN la vente de Djezzy.

Nawel A.

Support	EL WATAN	Date	25 Juillet 2013
Titre	<b>Introduction de la 3G et 3G+ en décembre : le gouvernement ira sans Djezzy</b>		

*Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé, hier à Alger, que la mise en service commerciale de la licence de téléphonie mobile de troisième génération 3G et 3G+ sera effective à partir du 1er décembre prochain pour les opérateurs qui seront prêts.*



«**L**e lancement du processus d'octroi de la licence 3G a été officiellement décidé par le gouvernement. J'ai signé l'arrêté définissant la date du lancement et la date de mise en exploitation des licences commerciales 3G et 3G+», a confié M. Benhamadi, en marge de la signature d'un mémorandum d'entente entre son département ministériel et le ministère coréen de la Sécurité et de l'Administration publique. L'arrêté en question sera publié dans le Journal officiel au courant de cette semaine ou de la semaine prochaine, a rapporté l'agence APS, citant les propos du ministre qui espère que «les opérateurs seront prêts le 1er décembre 2013 pour commencer à offrir ces services aux citoyens».

Le ministre a précisé que le lancement officiel en faveur des opérateurs de téléphonie mobile interviendrait le 1er août 2013 pour leur permettre de mieux se préparer. Annoncée à plusieurs reprises, l'introduction de la 3G en Algérie a été reportée sous prétexte que le gouvernement ne voulait pas créer une «différenciation» entre les trois opérateurs de téléphonie mobile. M. Benhamadi a estimé, à propos Djezzy qui bloquait le lancement de la 3G, que les deux questions sont désormais «complètement dissociées». «Nous avons dissocié complètement le lancement du processus de la 3G par rapport au dossier Djezzy, ce sont deux dossiers différents. Il ne faut pas les lier, il n'y a pas de concomitance», a-t-il fait savoir, sans pour autant expliquer comment s'est faite cette dissociation.

Car, en février 2012, le même ministre indiquait que l'introduction de cette technologie était conditionnée par le traitement de l'affaire Djezzy. Hier, il s'est contenté d'affirmer qu'il revenait à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, une fois le processus d'octroi de la 3G lancé, de faire l'appel d'offres et d'octroyer les licences et «elle est souveraine dans ce cas». Le gouvernement algérien avait opposé son droit de préemption pour l'acquisition d'une participation majoritaire de Djezzy, propriété du russe Vimpelcom. Le processus de négociations entre les deux parties traîne depuis trois ans.

Hocine Lamriben

Support	LIBERTE	Date	25 Juillet 2013
Titre	<b>Développement du projet “e-procurement” Modernisation des procédures de passation des marchés publics</b>		

*Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l’information et de la Communication, a procédé, hier à l’hôtel El-Djazair, à la signature d’un mémorandum d’entente avec le ministre coréen de la Sécurité et de l’Administration publique.*

L’ accord porte sur la mise en place d’un système des achats publics en ligne en Algérie. Baptisé “e-procurement”, ce projet entre dans le cadre de l’exécution de la stratégie e-Algérie visant à promouvoir les TIC dans l’administration publique et développer une économie fondée sur le savoir et la connaissance. “L’Algérie consent de grands moyens en termes d’investissements. Raison pour laquelle il faut asseoir une infrastructure de base adéquate qui permettra au pays de disposer des atouts nécessaires lui assurant son développement économique et social”, a déclaré Moussa Benhamadi en insistant sur l’importance que revêt ce projet qui de son avis “est la première pierre dans l’édification d’une gouvernance basée sur les TIC et assurera une meilleure visibilité dans la passation des marchés publics”.

L’Algérie, qui a choisi un partenaire de taille reconnu par les instances internationales, compte moderniser les procédures de passation des marchés publics en opérant une mutation au niveau de la gestion des données. “Il s’agit de s’inscrire dans cette dynamique de vitalisation de la gestion de l’information et décharger de facto les administrations de cette tâche à plus forte raison qu’elles ne sont pas, dans la plupart des cas, outillées pour ce travail”, précisera Benhamadi. Et d’ajouter : “Nous devons assurer, dans un premier temps, la disponibilité de l’information pour les besoins de l’administration et reproduire, ensuite, le même topo pour le grand public et renforcer la relation citoyen-administration.”

Ce projet, qui a aura des retombées sur tous les autres secteurs devra, à termes, réduire les coûts indirects d’un travail manuel. Cela permettra aussi une publication en temps réel, une réalisation des évaluations et une prise de décision plus équitable. Le ministre coréen de la Sécurité et de l’Administration publique a exprimé son souhait de voir la coopération entre l’Algérie et son pays s’accroître davantage. “Le système Koneps permet une gestion efficace et transparente. Il se présente à travers un guichet unique qui permet de suivre tout le processus de passation des marchés publics mis en ligne”, a-t-il indiqué précisant que “cette rationalisation permet une réduction de 15% sur le budget de l’État”.

Nabila SAIDOUN

## FINANCEMENT

Support	APS	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>La BNA centralise son réseau d'agences et améliore ses prestations</b>		

*La Banque nationale d'Algérie (BNA) a achevé la centralisation de l'ensemble de son réseau d'agences via un nouveau système d'information qui permet à ses clients de bénéficier en temps réel et en tout lieu d'une amélioration de service, indique lundi un communiqué de cette institution.*



**L**a BNA précise que c'est depuis le 5 juillet 2013 qu'elle "a finalisé le plus important objectif en matière de modernisation et de gestion de cette décade" notamment sur le plan du traitement comptable.

Désormais et grâce à cette centralisation, "le client 'agence' devient le client 'BNA'". L'un des avantages en est "que son versement se fait en temps réel de même que pour le retrait d'un point à un autre".

La banque explique que "cela est rendu possible par la remontée immédiate des informations des agences vers un point unique" en précisant que "l'information est sécurisée et cryptée".

Cette centralisation, qualifiée de "première en Algérie pour une banque de cette catégorie, permet une gestion plus pointue des risques et un contrôle à distance".

En plus des avantages pour le client, cette centralisation "est un élément cardinal en termes de profit" et la banque souligne que "la mise en place de cette nouvelle architecture constitue le défi stratégique" en matière informatique.

"Cette centralisation a nécessité d'énormes moyens matériels et une très grande logistique humaine" et "elle a surtout permis la mise en place d'un socle garantissant la modernisation effective de la BNA", indique le même communiqué.

Selon la banque, "cette nouvelle architecture du système d'information est l'élément nodal de la stratégie bancaire de la BNA vers plus de proximité et de modernité avec comme objectif permanent l'amélioration continue de la prestation de service".

Support	EL WATAN	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Finances publiques : la «définition» d'une nouvelle stratégie de dépense entravée</b>		

*Même s'il est difficile d'identifier précisément ce qui a été «ralenti ou reporté» en matière d'engagement de la dépense publique, l'expert financier, Omar Berkouk, estime que de toute manière «cela n'a rien avoir avec l'absence du Président».*

**S**elon lui, «le frein avait déjà été mis» par le ministre des Finances, Karim Djoudi, qui avait déclaré en mai dernier qu'il fallait «ralentir la progression des dépenses d'équipement (investissement) et quasiment bloquer les budgets de fonctionnement (salaire des fonctionnaires) compte tenu de la conjoncture économique mondiale et pétrolière». En effet, le premier argentier du pays avait tiré la sonnette d'alarme, expliquant que «la baisse de la demande sur le pétrole, la forte constitution de stocks américains et l'offre additionnelle émanant d'autres sources d'énergie», phénomènes induits par la crise économique mondiale, pousse le pays à la «prudence en matière de conduite de la politique budgétaire».

Cette prudence concerne aussi bien les dépenses de fonctionnement, et donc les salaires, qui risquent de mettre en difficulté «l'avenir de nos équilibres budgétaires» s'ils continuent d'augmenter. Mais également, les dépenses d'équipement, puisque le ministre a laissé entendre que le gouvernement pourrait «limiter ou reporter des projets».

Cette position a été confortée par le gouverneur de la Banque d'Algérie qui a attiré l'attention sur «le début de détérioration de la balance des paiements». Le gouvernement avait donc déjà l'intention de prendre des mesures et le Président n'était pas présent, «pour la LFC 2013 pour donner son accord sur les arbitrages qu'il faudra faire en matière de dépenses». En d'autres termes, «les annulations et/ou les reports seront nécessaires avec ou sans le Président, car on s'est rendu compte au niveau des décideurs que la 'cagnotte' ne se remplit plus et qu'il va falloir piocher dans les réserves».

Si on en est arrivés là, c'est que les responsables concernés (Djoudi et Laksaci) étaient supposés attirer l'attention du gouvernement et donc du Président (avant sa maladie) sur la nécessité de ralentir les dépenses, ce qui aurait donné lieu à une LFC de «précaution», mais ça n'a pas été fait. En somme, «tout sera ralenti jusqu'aux prochaines élections», mais cela n'a rien avoir avec la maladie ou l'absence du président, selon notre interlocuteur. Le fait est que le pays a besoin «d'un changement politique radical pour adopter une stratégie économique viable à long terme». Pour cela, «des décisions douloureuses devront être prises en matière de subventions, de salaires et de prix et les projets pharaoniques "pièges à commissions" devront être revus».

L'absence du Président pendant près de deux mois «n'a pas bloqué des projets nouveaux ou anciens, mais la définition d'une nouvelle stratégie (de dépense)» de la conjoncture économique et pétrolière et des «alertes» lancées par le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale.

Safia Berkouk



## COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	APS	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Algérie-Etats-Unis : société mixte spécialisée dans les aciers légers pour constructions</b>		

*Un pacte d'actionnaires a été signé dimanche à Alger entre le groupe public Batimetal et la société américaine Framemax pour la création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication d'aciers légers destinés aux constructions.*



**L**a nouvelle société dénommée Frametal, détenue à 51% par le groupe Batimetal et à 49% par la société américaine, assurera notamment la réalisation et la fabrication de logements, de complexes hôteliers et sportifs et de bâtiments administratifs et industriels, a indiqué le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, Cherif Rahmani, à l'issue de la cérémonie de signature.

Basé sur le transfert technologique, ce partenariat qui devrait générer 300 emplois directs et 4.000 emplois indirects s'inscrit dans la cadre de la "reconstruction de l'industrie nationale", a-t-il souligné. L'objectif est de conclure des partenariats "équilibrés" et "concrets" pour relancer les filières industrielles, tout en associant l'ensemble des acteurs notamment l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA) et le patronat, a jouté M. Rahmani.

Intervenant à son tour, le PDG de Batimatel, filiale de la SGP-Construmet (construction métallique), Boudjemaa Talai, a indiqué qu'une enveloppe de 320 millions DA a été consacrée à l'installation des équipements de l'usine d'Ain Defla pour commencer la production dans cinq à six mois.

Il est prévu la réalisation de 3.000 logements (tous type confondus) dès la première année d'entrée en production pour passer à 12.000 unités dans deux ou trois ans et probablement plus en fonction de la demande, a-t-il ajouté.

Une importance particulière a été accordée à la formation du personnel qui bénéficiera de formations en Algérie et aux Etats-Unis, selon le même responsable.

M. Talai a expliqué que les constructions à base d'acier permettent de garantir une meilleure viabilité, une réduction de moitié des délais d'exécution et la sécurité contre les séismes.

Présent à la cérémonie de signature, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie Henry Ensher s'est félicité de la conclusion de ce partenariat visant à renforcer les relations économiques entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Cette rencontre a vu également la présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, et des responsables des organisations patronales.

Support	APS	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Construction industrielle : signature lundi de deux accords de partenariat algéro-portugais</b>		

*Deux pactes d'actionnaires de partenariat dans le secteur du bâtiment seront signés lundi à Alger entre des sociétés algériennes et portugaises, en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, indique dimanche un communiqué du ministère.*



**L**e premier pacte, qui porte sur la réalisation d'ouvrages destinés à l'aval pétrolier, sera signé entre les groupes Batimetal et ENCC, côté algérien, et le groupe portugais Amal.

Le second, qui sera signé entre Batimetal et la société portugaise Cobermetal, concerne les activités de conception, fabrication et réalisation de bâtiments pour tous types d'usage (logements, complexes hôteliers et sportifs, bâtiments administratifs et industriels, etc.) à base d'ossature métallique et habillage industriel de bâtiments, précise-t-on de même source.

"La création de nouveaux postes de travail, la formation du personnel et le transfert de savoir-faire, constituent les objectifs majeurs de ce partenariat", initié dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique, indique le ministère.

Ces deux pactes de partenariat s'ajoutent à celui qui sera signé ce dimanche entre le groupe Batimetal et la société américaine Framemax.

Support	EL WATAN	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>Habitat : Partenariat algéro-américain pour la réalisation de constructions</b>		

*Un pacte d'actionnaires a été signé dimanche à Alger entre le groupe public Batimetal et la société américaine Framemax pour la création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication d'aciers légers destinés aux constructions..*

**L**a nouvelle société dénommée Frametal, détenue à 51% par le groupe Batimetal et à 49% par la société américaine, assurera notamment la réalisation et la fabrication de logements, de complexes hôteliers et sportifs et de bâtiments administratifs et industriels, a indiqué le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, Cherif Rahmani, à l'issue de la cérémonie de signature.

Basé sur le transfert technologique, ce partenariat qui devrait générer 300 emplois directs et 4.000 emplois indirects s'inscrit dans le cadre de la "reconstruction de l'industrie nationale", a-t-il souligné. L'objectif est de conclure des partenariats "équilibrés" et "concrets" pour relancer les filières industrielles, tout en associant l'ensemble des acteurs notamment l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA) et le patronat, a ajouté M. Rahmani.

Intervenant à son tour, le PDG de Batimatel, filiale de la SGP-Construmet (construction métallique), Boudjemaa Talai, a indiqué qu'une enveloppe de 320 millions DA a été consacrée à l'installation des équipements de l'usine d'Ain Defla pour commencer la production dans cinq à six mois. Il est prévu la réalisation de 3.000 logements (tous type confondus) dès la première année d'entrée en production pour passer à 12.000 unités dans deux ou trois ans et probablement plus en fonction de la demande, a-t-il ajouté. Une importance particulière a été accordée à la formation du personnel qui bénéficiera de formations en Algérie et aux Etats-Unis, selon le même responsable.

M. Talai a expliqué que les constructions à base d'acier permettent de garantir une meilleure viabilité, une réduction de moitié des délais d'exécution et la sécurité contre les séismes. Présent à la cérémonie de signature, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie Henry Ensher s'est félicité de la conclusion de ce partenariat visant à renforcer les relations économiques entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Cette rencontre a vu également la présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, et des responsables des organisations patronales.

El Watan avec APS

Support	APS	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Construction métallique : signature de deux accords de partenariat algéro-portugais</b>		

*Deux pactes d'actionnaires ont été signés lundi à Alger par des sociétés publiques relevant de la SGP-Constumet (construction métallique) et deux sociétés portugaises pour fabriquer en Algérie notamment des équipements de stockage d'hydrocarbures et d'habillage pour bâtiments.*



**L**e premier accord a été signé par les groupes Batimetal et l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), d'une part, et le groupe portugais Amal, d'autre part, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Cherif Rahmani.

En vertu de cet accord, il est prévu la production et la conception au niveau de l'usine de Hassi Ameer (Oran) des ouvrages destinés à l'aval pétrolier, notamment les réservoirs de stockage d'hydrocarbures, des équipements importés jusque-là, a précisé le ministre.

Quant au deuxième accord, signé par Batimetal et la société portugaise Cober Metal, il porte sur la conception et la fabrication dans une usine située à Ain Defla de couvertures autoportantes et d'habillages pour tous types de bâtiments industriels (complexes sportifs, socio-éducatifs, administratifs et industriels etc...).

Le montant global des investissements qui seront engagés dans le cadre de ces deux projets s'élève à 1,5 milliard DA, a indiqué Youcef Lahlou, président du directoire de la SGP-Constumet, lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de signature.

Support	EL WATAN	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Industrie Partenariat algéro-américain dans la construction</b>		

*Le nouvel accord de partenariat industriel, signé hier, lie cette fois le groupe public de construction métallique Batimetal et l'américain Framemax pour la création d'une société spécialisée dans la fabrication d'aciers légers destinés aux équipements publics.*

Un partenariat qui reflète, selon le ministre de l'Industrie de la PME et de la Promotion des investissements, Cherif Rahmani, la nouvelle démarche du gouvernement en matière d'industrie. Il a précisé que cette démarche s'appuie sur des projets concrets, sur le fait de reconstruire et de remonter les filières progressivement usine par usine et projet par projet. Le ministre a également indiqué que la nouvelle société, qui sera créée dans le strict respect de la règle des 51/49, et qui sera nommée Frametal, se chargera de la production de profilés en acier léger destiné aux ossatures métalliques.

Un projet dont l'importance réside, selon le ministre, dans le fait qu'il permettra d'accélérer la cadence de réalisation des projets d'équipements publics. Que ce soient les logements, les immeubles de bureaux, les hôtels, les complexes sportifs ou encore professionnels, ce genre de projets permettra de réduire les délais de réalisation lesquels seront divisés par deux. Ainsi, le partenaire américain, entreprise californienne ayant baigné dans la culture architecturale de l'école de Chicago, apportera son savoir-faire à l'unité de Aïn Defla. Un investissement de 320 millions de dinars permettra d'installer de nouveaux équipements plus en phase avec les évolutions technologiques en la matière. Une unité qui aura une capacité de construction à base d'ossatures métalliques de près de 3000 logements, la première année, avant que la capacité de l'usine ne passe à 12 000 logements par an d'ici 2 ou 3 ans.

Le projet permettra aussi la création de 300 emplois directs et 4000 autres indirects. Un partenariat qui fait suite à un autre accord avec une entreprise US pour la fabrication de tracteurs et qui renforce aussi la coopération algéro-américaine en matière d'industrie. A ce titre, l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henri S. Ensher, a estimé qu'au-delà des relations de coopération historiques qui existent entre les deux pays, et de la présence américaine dans le domaine des hydrocarbures, les entreprises américaines souhaitent profiter de toutes les opportunités qui existent en Algérie dans les secteurs hors hydrocarbures.

M. R.

Support	LIBERTE	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Le pacte d'actionnaire signé hier</b> <b>Une société algéro-américaine pour la fabrication d'aciers légers</b>		

**L**e groupe Batimetal, relevant du portefeuille de la Société de gestion des participations Construmet (construction métallique) et la société américaine Framemax, ont signé, hier au siège du ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, en présence du ministre Chérif Rahmani et de l'ambassadeur US, Henry Ensher, un pacte d'actionnaire portant création d'une société spécialisée dans la fabrication d'aciers légers destinés aux équipements publics. Ce partenariat algéro-américain intervient dans un contexte de la mise en œuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique afin de répondre aux besoins du marché national dans le domaine de la conception, fabrication et réalisation de bâtiments pour tous types d'usage (logements, complexes hôteliers, complexes sportifs, bâtiments administratifs et industriels, etc.) à base d'ossature métallique et habillage industriel de bâtiments selon des normes écologiques et techniques avancées.

L'objectif de la société dénommée Frametal, détenue à 51% par le groupe Batimetal et 49% par la société américaine, consiste à créer une usine présentant les dernières technologies en matière de fabrication d'aciers légers avec une large gamme de profilage. Il est prévu la réalisation de 3 000 logements (tous types confondus) dès la première année d'entrée en production pour passer à 12 000 unités dans deux ou trois ans. Ce partenariat devrait générer 300 emplois directs et 4 000 indirects. "C'est un partenariat technologique", souligne le P-DG du groupe Batimetal, Talai Boudjemaâ, avançant le chiffre de 320 millions de dinars d'investissement uniquement, hors infrastructure.

Les travaux d'équipement de l'usine de profilage de l'acier léger ont déjà été lancés au niveau de l'unité d'Aïn Defla, a indiqué le P-DG de Batimetal. L'usine devrait entrer en production dans cinq à six mois. Le représentant de la société américaine explique que l'acier léger permet la construction de logements dans des délais raisonnables à moindre coût et antisismique. "Les délais de réalisation seront divisés par deux", a indiqué le P-DG du groupe Batimetal. Aussi, parmi les axes importants que comporte ce pacte, figure un programme ambitieux de formation au profit des travailleurs, notamment ceux de l'engineering et la fabrication.

"Notre propos est de reconstruire l'industrie algérienne, usine par usine, projet par projet et filière par filière, en associant l'ensemble des acteurs, à commencer par l'UGTA et l'ensemble des associations patronales dans leur diversité", a indiqué M. Chérif Rahmani. Le SG de l'UGTA et les président des associations patronales, entre autres le FCE et la CAP et même le président de l'Union nationale des investisseurs, Abdelouahab Rahim, étaient présents à la cérémonie de signature. "Nous allons continuer à dérouler le tapis rouge devant les bons investisseurs", a indiqué le ministre de l'Industrie. L'ambassadeur US estime que "beaucoup d'opportunités existent en Algérie", relevant l'intérêt des entreprises américaines pour des partenariats hors hydrocarbures.

Meziane Rabhi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Construction : Une société algéro-américaine : pour produire l'acier léger</b>		

Une société algéro-américaine pour la fabrication d'acier léger destiné à la construction a été créée à Aïn Defla. La société est le fruit d'un partenariat entre le groupe Batimetal relevant de la société de gestion des participations «constructions métalliques» et la société américaine Framemax. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, a affirmé hier, lors de la signature du pacte d'actionnaire de partenariat entre les deux parties, que cette nouvelle entreprise produira l'acier léger, avec une large gamme de profilage, pour une capacité de 3.000 logements en 2013. Et d'ajouter, pour arriver à une capacité à court terme de 12.000 logements par an, d'ici deux ans. Le ministre a affirmé que ce projet peut générer des emplois.

«300 emplois directs et 4.000 emplois indirects», a-t-il souligné en misant sur la nécessité de former le personnel algérien. «On est pour un partenariat gagnant-gagnant», a-t-il affirmé en soulignant que ce nouveau partenariat a été conclu conformément à la réglementation régissant les investissements étrangers en Algérie (51/49%).

Pour le président du groupe Batimetal, Boudjamaa Talai, ce partenariat est hautement technologique. «Il va nous permettre de remplacer l'acier classique peu prisé actuellement par un acier léger exo-énergétique». Il a précisé que l'installation des équipements de l'usine a déjà commencé et que le coût de ces équipements a été évalué à 320 millions de DA.

Pour sa part, Nawal Allal, futur cadre de la société algéro-américaine, a précisé que l'Algérie ne va plus importer d'acier léger des Etats-Unis. «Nous avons la matière première sur place et ce nouveau produit sera à 100% algérien». Elle précise que l'acier léger que va produire cette nouvelle entreprise répondra aux besoins du marché national dans le domaine de la construction et la réalisation de bâtiments de tous types (logements, complexe hôtelier, complexe sportif, bâtiments administratifs et industriels).

L'utilisation de l'acier léger permettra d'économiser 60% de temps dans la construction. «On peut monter une carcasse d'un R+12 étages en un mois», nous dira Mme Allal, en soulignant en outre que l'acier léger est très recommandé dans les régions à forte sismicité compte tenu de son poids léger et qu'il est écologiquement recommandé car recyclable.

M. Henry S. Ensher, ambassadeur des Etats-Unis à Alger, a affirmé qu'il y a d'énormes potentialités de partenariat en Algérie dans tous les domaines, hors hydrocarbures. Et de préciser que «cet accord n'est qu'un début pour le développement du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis». Il a affirmé en outre que son pays «est très optimiste pour l'avenir de l'Algérie, et plus précisément pour le développement de l'économie et de l'industrie algérienne». «Vous avez le potentiel humain, matériel et naturel», a-t-il conclu.



Pour rappel, ce partenariat est le deuxième du genre, après la création au début de l'année d'une société algéro-américaine pour la fabrication en Algérie de puissants tracteurs agricoles sous la marque «Massey Ferguson».

M. Aziza

Support	L'EXPRESSION	Date	22 Juillet 2013
Titre	<b>Partenariat algéro-américain : Société mixte spécialisée dans les aciers légers pour constructions</b>		

*Le siège du ministère de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement a abrité, hier, la cérémonie de signature du pacte d'actionnaire entre le groupe Batimetal-Spa et la société américaine Framemex.*



**L**a cérémonie a eu lieu en présence du ministre Cherif Rahmani en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis en Algérie Henry Ensher, et le responsable de la société américaine Framemex Bob Young, ainsi que le directeur général de Batimental Boudjemaa Talai. Ce pacte consiste en la création d'une nouvelle société, spécialisée dans la fabrication d'acier léger dénommé Frametal destiné aux équipements publics (logements, complexes hôteliers, complexes sportifs, bâtiments administratifs et industriels...).

Pour le ministre de l'Industrie, cet accord s'inscrit " dans le plan de développement de la filière de la construction métallique, et ce afin de répondre aux besoins du marché national". En outre, M. Rahmani a mis l'accent sur la nécessité d'application du pacte, "il ne s'agit pas d'une simple signature mais une signature suivie d'une application concrète "a-t-il dit. Sur le même registre, le ministre n'a pas manqué de montrer son optimisme quant au nombre de partenariats signés par l'Algérie et les autres pays, ces derniers jours. Par ailleurs, le ministre a affirmé que l'Etat avance doucement mais sûrement dans le développement. A ce propos il a déclaré " On est en train de relancer l'industrie du pays étape par étape ".

Selon M. Rahmani, l'objectif du pacte consiste en la création d'une usine qui utiliserait les dernières technologies, ce qui permettra à satisfaire la demande. " Le plus important dans cet accord c'est de faire pour la première année 3 000 logements pour passer d'ici à trois ans à 12 000 logements " a affirmé le ministre. 300 postes d'emploi directs et 4 000 indirects seront, par ailleurs, générés par la création de cette usine.

De son côté, le DG de Batimetal Boudjemaa Talai, a tenu à rassurer les présents, en affirmant " que l'usine est disponible, elle est sise à Ain-Defla, il ne reste plus que l'équipement". S'agissant du budget alloué à l'acquisition de ces équipements le DG a fait savoir qu'il est estimé à 320 millions de DA. Le même responsable a, de plus, mis en exergue la fiabilité de

ces futures constructions. L'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie M. Henry Ensher a, de son côté, affirmé que cet accord redonnera âme aux relations algéro-américaines, tout en rappelant qu'auparavant les relations étaient concentrées dans le secteur des hydrocarbures.

Lamia Boufassa

Support	HORIZONS	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>Innovation et soutien aux entrepreneurs algériens Partenariat ANDPME-Nedjma</b>		

*L'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et Nedjma annoncent le lancement du programme « iStart » de développement d'applications mobiles en Algérie.*

La présentation en avant-première du programme a été faite le samedi 20 juillet 2013 à Alger lors de la 1re édition du GeekFtour, sponsorisée exclusivement par Nedjma et qui a réuni les principaux acteurs et des animateurs de la sphère web algérienne. Partie intégrante de la convention portant « Partenariat sur l'innovation et le soutien technologique aux entreprises » (Piste) signée en mars 2013 entre l'ANDPME et Nedjma, le programme iStart vise à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens et à stimuler la création, localement, d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label « Made in Algeria ».

A cet effet, une plateforme dédiée aux développeurs algériens ([www.istart.dz](http://www.istart.dz)) est ouverte afin de leur permettre de participer au programme de développement de leurs applications mobiles et les commercialiser en ligne sur Nedjma Store pour les millions d'abonnés en Algérie et à l'international. A l'occasion du lancement du programme, le directeur général de l'ANDPME, Rachid Moussaoui, a déclaré que « ce programme inédit exprime la volonté des pouvoirs publics à soutenir les jeunes développeurs algériens et les encourager à concrétiser leurs idées. Il s'agit pour nous de mettre en place une industrie du contenu axée autour des applications innovantes locales ».

Pour sa part, le directeur général de Nedjma, Joseph Ged, a affirmé : « Nous sommes convaincus de l'immense potentiel des jeunes Algériens qui trouveront dans le programme iStart un tremplin pour concrétiser leurs idées et faire valoir leur potentiel de créativité. IStart participera de façon effective et efficace à l'émergence d'une industrie du contenu Made in Algeria. » Pour rappel, la convention Piste qui a donné lieu dans un premier temps au programme « iStart » de soutien et de création de start-up technologiques algériennes par les jeunes entrepreneurs, a pour principaux objectifs le renforcement et la densification du tissu entrepreneurial et industriel dans le domaine des TIC.

Support	LIBERTE	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>Fabrication d'équipements de stockage d'hydrocarbures et d'habillage pour bâtiments</b> <b>Batimetal et l'ENCC s'allient avec les Portugais</b>		

**D**eux pactes d'actionnaires de partenariat ont été signés, hier au siège du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, entre des entreprises algériennes, relevant de la Société de gestion des participations Construmet (construction et métallique) et des sociétés portugaises. Le montant global des investissements qui seront engagés dans le cadre de ces deux projets s'élève à 1,5 milliard de dinars, a indiqué Youcef Lahlou, président du directoire de la SGP-Construmet, lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de signature.

Le premier, entre le groupe Batimetal et l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), d'une part, et le groupe portugais Amal, d'autre part, porte sur les activités de conception, fabrication et réalisation de tous types d'ouvrages, au niveau de l'usine de Hassi-Ameur, à Oran, destinés à l'Aval pétrolier, qui sera, par conséquent, d'un grand apport à l'industrie pétrolière. Ces ouvrages, des réservoirs de stockage d'hydrocarbures, étaient auparavant importés "au prix fort", indique le ministre de l'Industrie. Le président du directoire de la SGP-Construmet parle d'un investissement de 700 millions de dinars. Cette nouvelle société permettra la création de 1 400 nouveaux postes d'emploi. Un programme de formation est prévu au profit de toutes les catégories professionnelles, et ce, pour assurer un transfert technologique. Le second, entre le groupe Batimetal et la société portugaise Cober Metal, concerne les activités de conception, fabrication et réalisation, au niveau de l'usine d'Aïn Defla, de couvertures autoportantes et d'habillages de bâtiments pour tous types de bâtiments (complexes sportifs, socio-éducatifs, administratifs et industriels, etc.). "Les couvertures autoportantes sont réalisées à partir de profilage de bobines pré laquées, très légères, entièrement, fabriquées en usine et assemblées sur site", souligne-t-on.

Le programme d'investissement s'appuie sur une capacité annuelle de 500 000 mètres carrés de couvertures autoportantes et de 600 000 mètres carrés d'habillage.

Cette nouvelle société va créer 100 à 150 emplois directs et entre 200 et 300 postes de travail destinés aux opérateurs de montage. Un programme de formation est prévu au profit de 20 ingénieurs et 30 techniciens de fabrication, et ce, sans oublier les effectifs destinés à l'engineering, la fabrication et le montage.

Pour rappel, dans son plan de développement, la SGP-Construmet envisage de réaliser 8 projets dans le domaine du stockage des hydrocarbures, des silos pour céréales, des profilés à froid, des charpentes métalliques pour équipement public (universités, écoles, logements, etc.) et des chaudières de récupération, entre autres. "Nous sommes en train de moderniser notre infrastructure frappée d'une grande obsolescence", souligne M. Youcef Lahlou.

Meziane Rabhi

Support	EL WATAN	Date	23 Juillet 2013
Titre	<b>Les sociétés de gestion et des participations en quête de partenariats pour relancer leur production</b>		

*La SGP Cegro est la première à lancer hier un avis d'appel à manifestation d'intérêt national afin de nouer des partenariats avec le secteur privé.*

C'est parti. Les SGP (Les sociétés de gestion des participations) veulent se relancer de nouveau. Les sociétés de gestion des participations sont à la recherche de partenariats pour remettre en marche leur outil de production.

La SGP Cegro est la première à lancer, hier, un avis d'appel à manifestation d'intérêt national afin de nouer des partenariats avec le secteur privé.

«Cet appel à manifestation d'intérêt concerne les sites à l'arrêt dont un ex-atelier hangar situé à Sétif appelé à être transformé en boulangerie industrielle», indique l'avis lancé dans la presse.

Le même avis propose en partenariat l'installation d'une fabrique de couscous sur un terrain nu situé dans la zone industrielle de Aïn Hjar à Saïda.

Comme il concerne la réhabilitation de l'orgerie de la commune de Bir El Djir à Oran pour la production de la semoule d'orge.

Le dernier projet proposé au partenariat par la SGP Cegro, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, concerne l'installation d'une fabrique de pâtes alimentaires et de couscous sur un terrain nu situé à El Kantara dans la wilaya de Biskra.

Lancé dans le cadre du développement de l'activité de la deuxième transformation des céréales, cet appel, précise la SGP, est destiné aux opérateurs privés nationaux spécialisés en agroalimentaire.

Les candidats ont un délai de 21 jours pour déposer leurs manifestations d'intérêt et signeront ensuite un protocole d'accord avec la SGP Cegro pour définir «les conditions et les procédures de participation à ce partenariat».

Cet avis d'appel intervient quelques jours après celui lancé par le département de l'industrie invitant les opérateurs économiques privés et étrangers à un partenariat pour la création des sociétés par actions avec les SGP.

Le ministre Chérif Rahmani a lancé un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les sociétés de gestion des participations (SGP).

«Cet appel à partenariat s'inscrit dans le cadre de la nouvelle ambition industrielle et technologique visant la relance de l'outil de production, le développement de l'investissement et la promotion de partenariats industriels productifs», a indiqué le ministère dans une annonce publiée par la presse.

Ce partenariat, précise le département de l'industrie, «consiste en la création de sociétés par actions conformément à la législation algérienne en vigueur et l'évaluation des propositions de partenariat se fera sur la base des critères indiqués dans les cahiers des charges disponibles et consultables au niveau de chaque SGP concernée à partir du 1er juillet 2013».

Le partenaire «peut souscrire pour un ou plusieurs actifs avec l'obligation de présenter des offres séparées», ajoute-t-on. Le projet de la nouvelle politique industrielle approuvée récemment par le gouvernement vise notamment le développement des exportations, la création de l'emploi et de la valeur ajoutée.

«Il s'agit également de promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs», avait indiqué en juin dernier le ministre de l'Industrie M.Chérif Rahmani.

Nadia BENAKLI

Support	LE FINANCIER	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>Partenariat algéro-italien dans le stockage des céréales</b>		

Un pacte d'actionnaires dans le secteur de l'agroalimentaire a été signé mercredi à Alger entre le groupe public Batimetal et la société italienne Borghi pour la création d'une société mixte spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations de stockage, notamment de céréales. La nouvelle société détenue à hauteur de 60% par Batimetal et 40% par la société italienne va réaliser, dans un premier temps, 30 sites de silos métalliques pour le compte de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), a indiqué le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, lors de la cérémonie de signature.

Ce partenariat industriel permettra de générer 300 emplois et de renforcer les capacités de l'Algérie en stockage de grains, d'aliments de bétails et d'oléagineux, des équipements jusque-là importés, a souligné M. Rahmani. Intervenant à son tour, le PDG de Batimetal, filiale de la SGP-Construmet (construction métallique), Boudjemaa Talai, a expliqué que cette joint-venture est bénéfique en terme de transfert technologique, ajoutant que les premiers silos seront réalisés à l'usine d'Ain Defla, au bout de 6 à 8 mois. M. Talai a exprimé le souhait de pénétrer les marchés européens et asiatiques après la satisfaction de la demande nationale.

De son côté, le président du directoire de la SGP-Construmet, Youcef Lahlou, a indiqué que le montant d'investissement du projet est de 770 millions DA, précisant que les 30 sites de stockage, d'une capacité de 20.000 tonnes chacun comptent en tout 360 silos. Il est prévu également la fabrication de 1.500 «silos tampon» pour le ministère de l'Agriculture. Il s'agit de petits silos qui seront mis à la disposition des fermiers pour le stockage de leur production sur site, a-t-il ajouté. Le partenaire italien assurera également la maintenance de la ligne de production d'Ain Defla, le transfert technologique et la formation de 50 universitaires, ce qui permettra une «autonomie industrielle» en très peu de temps à Batimetal, a expliqué le même responsable.

Le taux d'intégration sera de 50% dans un premier temps et atteindra 80% à terme, selon M. Lahlou. Le représentant de la société Borghi, Oreste Mingotti a affirmé que son entreprise, qui capitalise une grande expérience dans la conception et la réalisation de silos métalliques en Europe et en Asie, va assurer le transfert technologique pour le personnel algérien.

Feham M.



Support	LIBERTE	Date	24 Juillet 2013
Titre	<b>Forum de partenariat franco-algérien les 28 et 29 mai à Alger</b> <b>Le Bilan d'Ubifrance Algérie</b>		

*Le Forum de partenariat franco-algérien s'est tenu à Alger les 28 et 29 mai 2013, sous la présidence de Mme Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, et de M. Cherif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprises et de la Promotion de l'investissement.*

**E**n présence des représentants des entreprises et institutions françaises et algériennes, le forum a été l'occasion d'aborder sur deux jours les grands enjeux de la modernisation industrielle et les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations de partenariat entre entreprises françaises et algériennes en matière de soutien aux PME, d'innovation ou encore de formation professionnelle.

Organisé par Ubifrance et l'Agence algérienne pour le développement des PME (ANDPME), le forum a permis à 49 entreprises françaises dûment sélectionnées (au-delà de l'objectif initial de 40) et 100 entreprises algériennes (dont 40 du secteur public) de se rencontrer à l'hôtel El-Aurassi d'Alger sur la base d'un programme de 310 rendez-vous préparés sur mesure", lit-on dans un communiqué du bureau Ubifrance Algérie. Les résultats de cette méthode de sélection ont porté leurs fruits, car selon les études réalisées à l'issue du forum, "63% des entreprises présentes sont désormais en phase de conclure un accord de partenariat (technologique ou technique) ; 20% des participants ont trouvé un partenaire potentiellement intéressé par la création d'une entreprise commune en Algérie (accord de coentreprise sous la forme du partenariat 51/49).

Ainsi, 25 sociétés ont entamé une négociation susceptible de générer un accord de partenariat dans un proche avenir pour des contacts identifiés au préalable ; 9 Sociétés ont conclu un accord de partenariat avec les contacts identifiés dans les secteurs suivants : emballages souples pour filière lait ; matériel d'irrigation ; équipements pour boulangerie industrielle ; matériels et systèmes de pesée industrielle, sous-traitance automobile et mécanique ; expertise environnement et écotecnologie ; équipements de surveillance ; système d'alimentation électrique sans interruption ; matériel orthopédique", ajoute le document.

Globalement, les entretiens, parfaitement ciblés par les deux parties et denses, ont permis aux entreprises de mieux se connaître et de progresser dans leurs négociations.

Ce forum a, de plus, bénéficié de l'appui de 3 régions françaises : le Nord-Pas-de-Calais représenté notamment par 7 pôles de compétitivité, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) représentée notamment par sa Chambre de commerce et d'Industrie régionale (CCIR PACA) forte de 10 entreprises et l'Alsace représentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace (Strasbourg) à la tête d'une délégation de 6 entreprises dans la sécurité industrielle.

“Le succès du Forum de partenariat franco-algérien est le résultat d’une mobilisation active des autorités françaises et algériennes pour mettre en œuvre les orientations économiques fixées par la feuille de route signée entre les deux présidents de la République française et algérienne à Alger en décembre 2012 et réaffirmées lors de la visite à Paris au mois d’avril 2013 de M. Rahmani, ministre de l’Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprises et de la Promotion de l’investissement”, conclut le texte.

Support	EL MOUDJAHID	Date	25 Juillet 2013
Titre	<b>Accord de partenariat algéro-italien : Développement des installations de stockage de céréales</b>		

*La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau du siège du ministère de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, en présence du M. Cherif Rahmani et le représentant de l'ambassadeur italien à Alger, ainsi que les professionnels du secteur..*



**D**ans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique, un pacte d'actionnaires a été signé, hier, entre les groupes Batimetal relevant du portefeuille de la société de gestion des participations Construmet « Constructions métalliques » et la société italienne Borghi spécialisée dans la construction et la réalisation d'installation pour le stockage et la transformation des céréales.

La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau du siège du ministère de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, en présence du M. Cherif Rahmani et le représentant de l'ambassadeur italien à Alger, ainsi que les professionnels du secteur. S'exprimant à cette occasion M. Cherif Rahmani a fait savoir que « ce partenariat algéro-italien intervient dans le contexte de la mise en œuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique afin de répondre aux besoins du marché national dans le segment d'activité lié au stockage des céréales et de l'agro-alimentaire, à base d'ossature métallique selon les standards internationaux. »

Ce projet, a-t-il ajouté, apportera également « la réponse aux préoccupations des pouvoirs publics, en termes de sécurité alimentaire. » Et de poursuivre « ce partenariat est concrétisé par la création d'une société par actions, de droit algérien (60/40%), dans laquelle le groupe Batimetal est majoritaire. » En ce qui concerne la création de postes d'emploi, le ministre a relevé qu'« il est prévu au titre de ce partenariat la création de 300 postes de travail ». Aussi, a-t-il encore ajouté, « parmi les axes important que comporte ce pacte, figure un programme ambitieux de formation au profit des travailleurs et les cadres ».

Ce projet a-t-il précisé « sera réalisé à la wilaya de Aïn Defla ». De son côté le représentant de l'ambassadeur italien a souligné que « la signature de ce pacte d'actionnaires confirme encore une fois la vivacité des relations économiques entre les deux pays. » Il dira dans ce contexte que « les rencontres qui ont été organisées entre les deux partenaires dans le domaine

industriel montrent qu'il y a une forte complémentarité ». Selon lui, les entreprises italiennes sont présentes en Algérie depuis l'indépendance à ce jour.

Aujourd'hui a-t-il dit « l'Algérie a un programme très ambitieux pour la relance de sa propre industrie et les entreprises industrielles italiennes sont bien placées pour y contribuer à travers leur savoir-faire en la matière ». Cette société permettra entre autres la fabrication de silos métalliques de stockage de céréales (stockage de grains, de farine, ainsi que les stockages intermédiaires) et silos métalliques de stockage d'alimentation de bétail (maïs, orge et blé avec leurs compléments), ainsi que les silos métalliques destinés au domaine oléiculture (stockage de soja, tournesol, colza, etc.).

Il y a lieu de rappeler que trois pactes d'actionnaires ont été signés les 21 et 22 juillet 2013 entre le groupe Batimetal et successivement la société américaine Famax, le groupe portugais Amal et la société portugaise Cober Letal.

Makhlouf Ait Ziane

Support	EL WATAN	Date	25 Juillet 2013
Titre	<b>Stockage céréalier : création d'une société mixte algéro-italienne</b>		

*Le groupe public Batimetal et la société italienne Borghi ont signé, hier à Alger, un pacte d'actionnaires dans le secteur de l'agroalimentaire pour la création d'une société mixte spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations de stockage, notamment de céréales.*

L'information, rapportée par l'APS, note que la nouvelle société, détenue à hauteur de 60% par Batimetal et 40% par la société italienne, va réaliser, dans un premier temps, 30 sites de silos métalliques pour le compte de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Lors d'une cérémonie de signature organisée à cet effet, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, a indiqué que «ce partenariat industriel permettra de générer 300 emplois et de renforcer les capacités de l'Algérie en stockage de grains, d'aliments de bétail et d'oléagineux, des équipements jusque-là importés».

Pour sa part, le PDG de Batimetal, filiale de la SGP-Construmet (construction métallique), Boudjemaâ Talai, a expliqué que «cette joint-venture est bénéfique en terme de transfert technologique», ajoutant que «les premiers silos seront réalisés à l'usine de Aïn Defla, au bout de 6 à 8 mois». Le même responsable a exprimé le souhait de «pénétrer les marchés européens et asiatiques après la satisfaction de la demande nationale».

De son côté, le président du directoire de la SGP-Construmet, Youcef Lahlou, a indiqué que le montant d'investissement du projet est de 770 millions de dinars, précisant que les 30 sites de stockage, d'une capacité de 20 000 tonnes chacun, comptent en tout 360 silos. Il est prévu également la fabrication de 1500 «silos tampon» pour le ministère de l'Agriculture. Il s'agit de petits silos qui seront mis à la disposition des fermiers pour le stockage de leur production sur site, a-t-il ajouté.

Le partenaire italien assurera également la maintenance de la ligne de production de Aïn Defla, le transfert technologique et la formation de 50 universitaires, ce qui permettra une «autonomie industrielle» en très peu de temps à Batimetal, a expliqué le même responsable. Le taux d'intégration sera de 50% dans un premier temps et atteindra 80% à terme, selon M. Lahlou. Le représentant de la société Borghi, Oreste Mingotti, a affirmé que son entreprise, qui capitalise une grande expérience dans la conception et la réalisation de silos métalliques en Europe et en Asie, va assurer le transfert technologique pour le personnel algérien.

Rédaction économie

## EVENEMENTS

Support	LE MAGHREB	Date	21 Juillet 2013
Titre	<b>17e salon "ecomondo" en Italie : L'Algérie invitée en novembre</b>		

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a appelé les entreprises algériennes à participer au salon international de la récupération d'Energie, du matériel et du développement durable (ecomondo), prévu en novembre à Rimini (Italie). La 17ème édition de ce salon international se tiendra du 6 au 9 novembre prochain selon l'Andi, qui précise qu'il se déroulera sous forme de rencontre d'affaires B to B.

Cette manifestation est considérée comme une des plus importantes plates-formes méditerranéennes dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets ainsi que pour l'industrie du futur " green economy ". Les expositions de cette édition porteront essentiellement sur les secteurs du recyclage et de la valorisation des déchets, le traitement des eaux usées industrielles et domestiques, l'industrie chimique et la biomasse, l'assainissement des sites, sols et sédiments contaminés ainsi que le traitement de la pollution de l'air, indique la même source.

Les entreprises devant postuler devront relever des secteurs de la chimie pharmaceutique, de la transformation des métaux, hydrocarbures, traitement des eaux, de l'air et des déchets , recyclage de matière plastique, caoutchouc, papier, carton et bois.

R. N.

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	<b>7e salon du véhicule industriel et utilitaire : La technologie de pointe à la une</b>		

*La 7e édition du Salon du véhicule industriel et utilitaire se tiendra du 7 au 10 octobre au Palais des expositions des Pins-Maritimes Safex (Alger).*



**P**lusieurs participants prendront part à ce rendez-vous. Ces derniers représentent les plus grands constructeurs et concessionnaires automobiles des poids lourds, des camions légers et véhicules industriels existants sur le marché en Algérie.

Organisé par la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) en partenariat avec l'Association des concessionnaires automobiles, ce Salon constitue un espace des rencontres entre distributeurs et utilisateurs professionnels à la recherche de nouveaux produits.

Il sera également une occasion pour nouer des contacts entre les professionnels du secteur. La diversité des produits proposés lors de cet événement permettra, sans aucun doute, de répondre aux besoins dans tous les domaines d'activité nécessitant l'utilisation de ces véhicules, dans les différents domaines tels le bâtiment, les travaux publics, l'hydraulique, l'électricité, les entreprises de manutention et du transport de carburant.

Cet important événement économique verra également la participation des compagnies d'assurances et des banques. La participation de ces institutions financières a pour objectif de proposer aux professionnels des solutions d'accompagnement financier dans l'acquisition de véhicules industriels ou utilitaires. Depuis sa création, le Salon a suscité un engouement particulier de la part des professionnels ce qui confirme la dynamique que connaît le marché algérien dans ce domaine.

Il y a lieu de souligner que les programmes de développement initiés par le gouvernement ces dernières années et l'activité économique croissante ont favorisé une croissance pour ce domaine de l'industrie automobile.

Makhlouf Ait Ziane

